

**Bourgogne-Franche-Comté  
Saône-et-Loire  
Lournand  
Château de Lourdon  
Code INSEE de la commune : 71264**

N° d'entité archéologique : EA 71 264 00XX

N° et date de l'arrêté de prescription : 2025/260 du 21 mai 2025

N° de l'opération dans le système national d'information : 044529

Auteurs : Hervé Mouillebouche  
Avec la collaboration de Michel Maerten, Yves Nouvellet, Gilles Auloy

Date de rédaction : août / décembre 2025





## SOMMAIRE

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	p. 5
Fiche signalétique	p. 6
Mots clés des thésaurus de la base de données nationales	p. 7
Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération	p. 8
Intervenants scientifiques	p. 8
Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération	p. 9
Extrait de carte topographique au 1/250 000	p. 10
Extrait de carte topographique au 1/25 000	p. 11
Situation du sondage	p. 12
Arrêté de prescription	p. 13
2. RÉSULTATS	p. 17
État des connaissances avant l'opération	p. 18
Présentation générale des investigations en 2025	p. 20
Le sondage au nord du jeu de paume	p. 22
Problématique et but du sondage	p. 23
Méthodes et techniques d'investigation	p. 23
Protocoles d'enregistrement et de traitement des données et des vestiges archéologiques, des prélèvements et de l'étude environnementale	p. 25
Description archéologique	p. 27
Synthèse	p. 37
Relevé en photogrammétrie et étude de la façade orientale du jeu de paume (E)	p. 39
Relevé des terrasses mises au jour durant l'hiver 2024-2025 (F)	p. 42
Prospection dans les déblais d'un parking aménagé en contrebas du château (G)	p. 44
Nouveau regard sur le jeu de paume	p. 46
Bibliographie	p. 47
Étude du mobilier (M. Maerten)	p. 49
Mobilier trouvé en fouilles	p. 49
Mobilier trouvé dans les déblais d'un parking	p. 56
Mobilier découvert fortuitement	p. 63
Bibliographie de l'étude du mobilier	p. 68
Conclusion générale	p. 71
Table des illustrations	p. 72
3. INVENTAIRES TECHNIQUES	p. 75
Inventaire des US et structures archéologiques	p. 76
Inventaire du mobilier archéologique	p. 77
Inventaire des documents graphiques	p. 79
Inventaire des documents numériques	p. 80



# I. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

# Fiche signalétique

## Localisation

Région : Bourgogne Franche-Comté

Département : Saône-et-Loire

Commune : Lournand

Lieu-dit / Adresse : Lourdon

Code INSEE de la commune : 71264

Coordonnées Lambert 93 :	Ax	826,3	Ay	6596,87
	Bx	826,48	By	6597,1
	Altitude	318 m		

## Références cadastrales Commune :

Année Section Parcalle Lieu-dit : 2022 Section C, Parcalle 221 (p)

Statut du terrain : site inscrit

## Propriétaire du terrain au moment de la réalisation de l'opération

Jean et Brigitte Perroud de la Bussière

Bail emphytéotique de 30 ans à l'association Castrum Lordo

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement : association Castrum Lordo

Nature de l'aménagement :

Numéro(s) de(s) entité(s) archéologique(s)

EA 71 264 XXXX

## Nature et références de l'opération

Nature de l'opération : sondage

Numéro de l'opération dans le système national d'information : OA 04 4529

Numéro DRAC-SRA de l'opération : N° 2025/1244

Emprise de l'opération : 30 m<sup>2</sup>

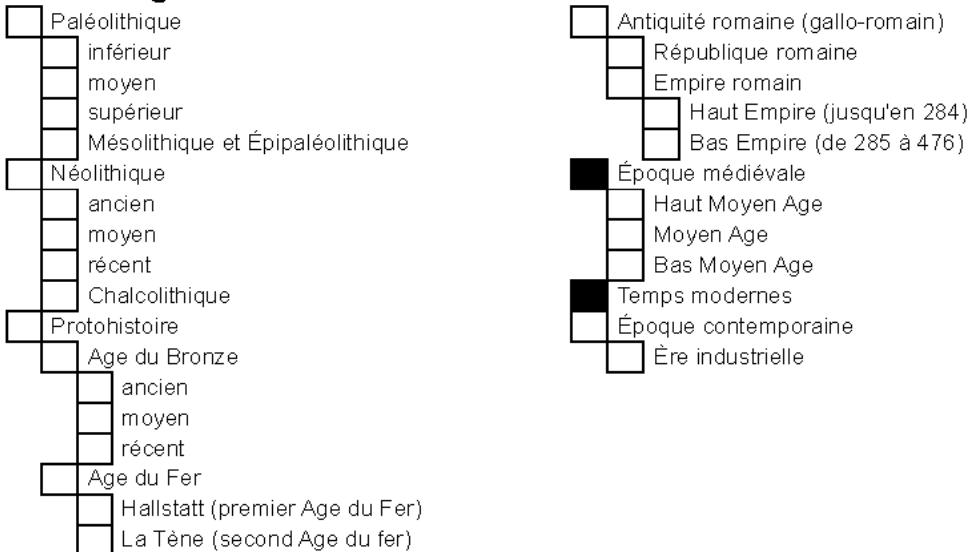
Opérateur d'archéologie : UMR ARTEHIS / Centre de castellologie de Bourgogne

Responsable scientifique de l'opération : H. Mouillebouche

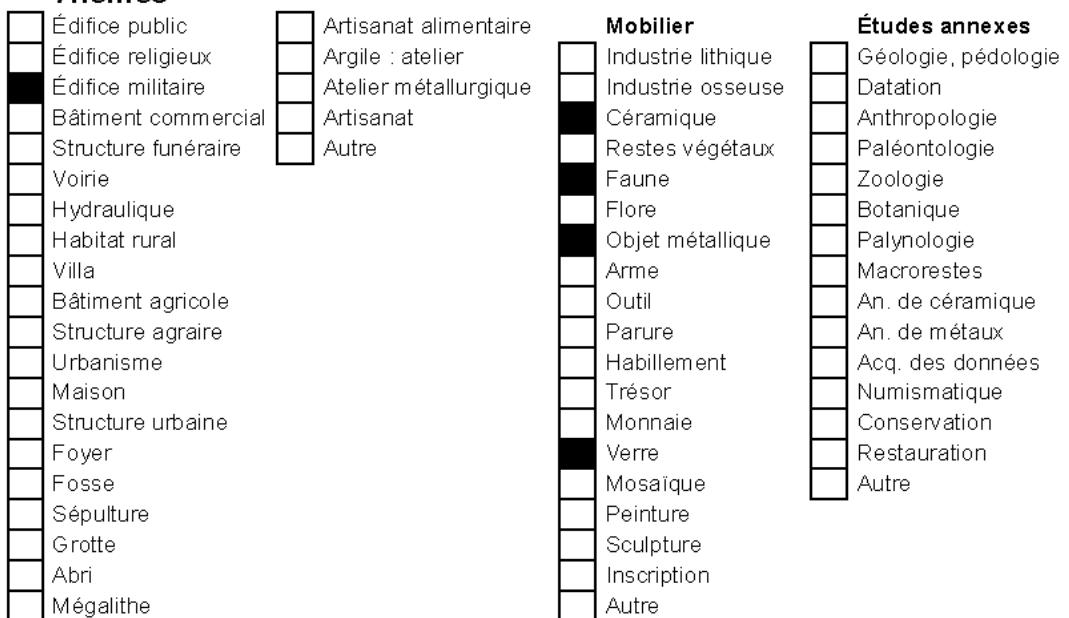
Dates d'intervention sur le terrain : du 28 juillet au 2 août 2025

# Mots clefs du thessaurus

## Chronologie



## Thèmes



# Intervenants

## Intervenants administratifs

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâche générique	Tâche affectée dans le cadre de l'opération
Marc Talon, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Laure Dobrovitch	Conservateur en chef du patrimoine	Suivi de l'opération

## Intervenants scientifiques

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâche générique	Tâche affectée dans le cadre de l'opération
Hervé Mouillebouche, UMR ARTEHIS	MCF histoire médiévale	Directeur de chantier
Michel Maerten, CeCaB	Docteur en archéologie	Étude du mobilier
Yves Nouvellet	Ingénieur botaniste	Relevé DGPS et photogrammétrie
Gilles Auloy	Président du CeCaB	Assistant DGPS et photogrammétrie

## Équipe de fouilles

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâche générique	Tâche affectée dans le cadre de l'opération
Hervé Mouillebouche, UMR ARTEHIS	MCF histoire médiévale	Directeur de chantier
Dominique Beruard, Castrum Lordo	Président Castrum Lordo	Conducteur pelle mécanique
Jean-François Chavy		Conducteur dumper
Gilles Auloy, Cecab	Directeur du CeCaB	Intendance, coordination équipe
Dominique Spay, CeCaB / GAM		Géologue
Guy Charleu, CeCaB		Fouilles, relevés
Patrice Lhomme, CeCaB		Fouilles, relevés
Sylvette Guyonnot, CeCaB		Photo, communication
Françoise Lhomme, CeCaB		Fouilles
Michèle Laporte		Fouilles
Gérard Vuillequey		Fouilles, castrum Lordo
Anne et Paul Aston,		Fouilles, castrum Lordo
Serge Lardet		Fouilles, castrum Lordo
Emmanuel Fromageot		Fouilles, castrum Lordo
Evelyne Breslavetz		Fouilles, castrum Lordo
Thierry Côme		Fouilles, castrum Lordo
René Gentas		Fouilles, castrum Lordo
Joëlle Houdeville		Fouilles, castrum Lordo
Marie et Jacques Camand		Fouilles, castrum Lordo

## Remerciements

Nous remercions particulièrement Jean et Brigitte Perroud de La Bussière, Dominique Beruard et tous les membres de *Castrum Lordo* qui nous hébergent et nous nourrissent avec une générosité et un sens de l'accueil sans pareil.

## Notice scientifique

L'association « castrum Lordo » a entrepris depuis une dizaine d'années la stabilisation des ruines du château de Lourdon, et notamment de son grand jeu de paume, qui est sans doute l'un des rares jeux de pallone conservés en Europe.

Le jeu de paume est conservé sur trois côtés, mais le quatrième (petit côté), au nord, est entièrement détruit, et on trouve juste au nord du mur une butte de près de 4 m, qui entravait la mise en valeur du site. En outre, était source de danger pour les visiteurs qui étaient tentés de l'escalader.

Les pentes relativement abruptes de ce terre laissaient penser que la butte était structurée par des éléments de maçonnerie, soit des murs encore en élévation, soit des blocs de maçonnerie tombés en connexion, qui sont répandus sur l'ensemble du site suite à la destruction par la mine de 1632.

Une pelle mécanique avait été prévue pour enlever les premiers décimètres de terre stérile. Mais son usage s'est prolongé plus profondément que prévu, car cette butte était en fait un simple pierrier, composé néanmoins de deux couches bien distinctes :

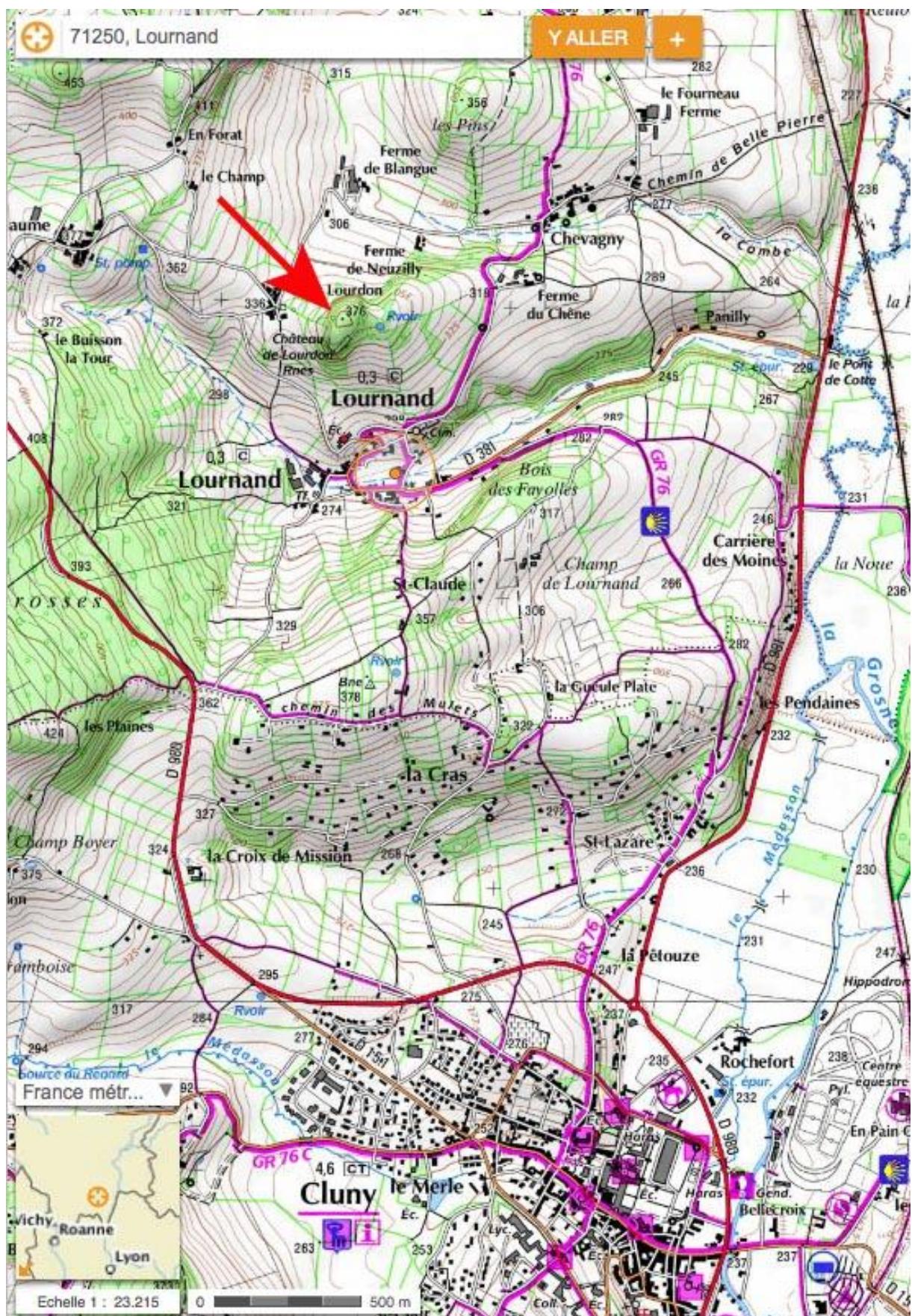
- au-dessus, sur une épaisseur de 1 à 2 m, des pierres de petit calibre, sans mortier, qui sont visiblement un pierrier agricole (murger), sans doute monté au XIX<sup>e</sup> siècle avec les pierres qui encombraient le jeu de paume (US 4010).

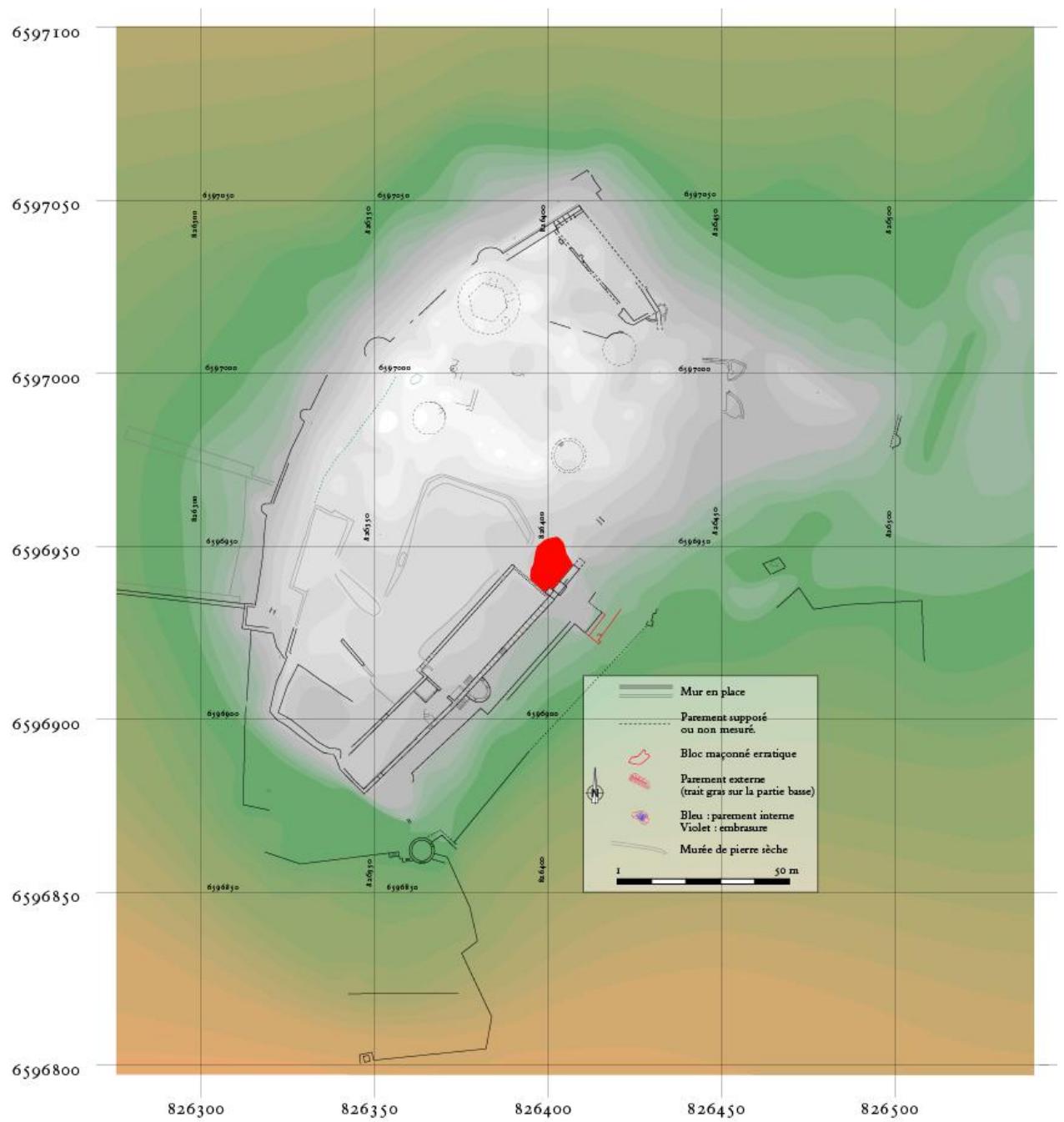
- en dessous, une couche de moellons et de mortier pulvérulent, qui recouvre les structures arasées en 1632, et qui pourrait résulter de la chute du mur nord du jeu de paume, ou d'un bâtiment au nord de ce mur (US 4011).

- Sous ces couches de remblais, le dernier jour de fouilles, sont apparus plusieurs murs, tous arasés à la même hauteur, mais d'origine différente. On repère notamment des murs montés à l'argile, et qui sont postérieurs à la destruction de 1632 (ils passent au-dessus des blocs détruits par la mine). Ces blocs semblent être des aménagements de chantiers, sans doute installés juste après l'explosion pour exploiter les matériaux.

## Situation









**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles**

Service/bureau : Pôle Patrimoine, SRA  
Affaire suivie par : Laure Dobrovitch  
Tél : 03 80 68 50 18 ou 50 20  
Mél : [laure.dobrovitch@culture.gouv.fr](mailto:laure.dobrovitch@culture.gouv.fr)

Réf : SRA/LD/JP/2025/1244

P.J. : Autorisation de sondage programmé

Dijon, le **22 MAI 2025**

Monsieur,

J'ai bien reçu, le 21 mars 2025, votre demande concernant la réalisation, au château de Lourdon, d'un sondage de 30 m<sup>2</sup> dans la butte de remblais située contre le flanc est de la salle du jeu de paume. L'objectif est d'en abaisser le niveau actuel afin d'accroître la fluidité et la sécurité du parcours de visite au sein du site. J'ai pris bonne note que vos travaux se limiteront aux couches superficielles de la butte.

Après examen scientifique par la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA Est) lors de sa séance des 15-17 avril 2025 et compte tenu des caractéristiques de votre intervention et de sa finalité, j'ai l'honneur d'autoriser l'opération que vous avez sollicitée. Vous trouverez ci-joint votre autorisation vous permettant de débuter vos travaux de terrain, assortie de prescriptions auxquelles il conviendra de vous conformer.

Vous voudrez bien m'adresser en fin d'année le rapport des travaux réalisés en 2025, en trois exemplaires papier et une version numérique (.pdf). Je vous remercie également de bien vouloir nous faire parvenir, sous forme numérique, un résumé synthétique de votre opération accompagné d'une ou deux illustrations significatives pour le Bilan scientifique régional annuel (BSR).

.../...

Monsieur Hervé MOUILLEBOUCHE  
2 bis, rue des Perrières  
21000 DIJON  
[h-mouillebouche@wanadoo.fr](mailto:h-mouillebouche@wanadoo.fr)

J'attire votre attention sur le fait que les inventaires et le conditionnement des données scientifiques de votre opération (mobilier archéologique et documentation de fouille) devront se conformer au *Protocole pour la conservation, l'identification, l'inventaire, le classement, le conditionnement et la remise des données scientifiques de l'archéologie* mis à jour en juin 2023 et téléchargeable en bas de la page internet de la DRAC BFC (<https://www.culture.gouv.fr/fr/regions/drac-bourgogne-franche-comte/votre-drac/patrimoines-et-architecture/archeologie>). Pour toute question relative à ce protocole, vous pouvez contacter Madame Violaine Bresson, responsable de la gestion et de la valorisation des données scientifiques de l'archéologie au sein de mon service ([violaine.bresson@culture.gouv.fr](mailto:violaine.bresson@culture.gouv.fr)).

Si vous souhaitez accueillir des bénévoles dans le cadre de votre opération, vous pouvez envoyer toutes les informations requises (dates, lieu, hébergement, conditions d'accueil détaillées, coordonnées de la personne à contacter, etc.) directement à Madame Sophie Goedert, sous-direction de l'archéologie ([sophie.goedert@culture.gouv.fr](mailto:sophie.goedert@culture.gouv.fr)).

Je rappelle enfin que la mise en œuvre des opérations d'archéologie programmée relève de la responsabilité du titulaire de l'autorisation, notamment dans ses aspects de sécurité.

Restant à votre disposition pour toute question ou précision, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté  
et par délégation,  
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles  
et par délégation,  
Le Conservateur en chef du patrimoine



Thierry GALMICHE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
Hôtel Châtriaire de Montigny - 39-41 rue Vannerie - BP 10578 - 21005 Dijon Cedex  
Tél. 03 80 68 50 50  
[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMté**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2025/260 du 21 mai 2025  
portant autorisation de sondage

Le Préfet de région :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté n° 24-300 BAG du 28 octobre 2024 de Monsieur Paul MOURIER, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2024 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier de demande d'opération archéologique déposé le 21 mars 2025 par Monsieur Hervé MOUILLEBOUCHE sur la plateforme Démarches Simplifiées ;

La Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA Est) ayant été consultée lors de sa séance des 15-17 avril 2025 ;

**ARRÊTE**

**Article 1** - Monsieur Hervé MOUILLEBOUCHE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 30 septembre 2025, sise en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DÉPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	LOURNAND
Lieu-dit ou adresse :	château de Lourdon
Cadastre :	Section : C, Parcelle : 221(p)
Propriétaire foncier :	M. et Mme Perroud de La Bussière, Chevagny – 71250 Lournand
Intitulé de l'opération :	sondage de 30 m <sup>2</sup> dans les couches superficielles des remblais accumulés contre le flanc est de la salle du jeu de paume
Programme :	Axe10-Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne.
Code Patriarche :	044529

**Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, **en trois exemplaires papier et un exemplaire au format .pdf**, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

**Article 3 - Documentation scientifique et mobilier (normes de conditionnement et d'inventaire)**

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique découvert sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté du 7 février 2022 et selon la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (« **protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques** ») consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur simple demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national est soumise à autorisation écrite préalable.

**Article 4 -** La directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Hervé MOUILLEBOUCHE.

Fait à Dijon, le 21 mai 2025

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
et par délégation,  
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le conservateur en chef du patrimoine

Thierry GALMICHE

**Article 2 - Procédures de notation**  
Les recherches pour établir toutes les modalités de conservation régionales de l'archéologie territoriale sont effectuées et coordonnées avec une grande importance prioritaire, le bien-être des personnes et leur sécurité.

Le responsable scientifique de l'opération informe toutefois le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et réalisations. Il se réserve toutefois toute discrétion importante de cette dernière mesure, en fonction de la volonté du préfet de région de donner sur ces mesures définitives à prendre à venir des instructions.

## 2. RÉSULTATS

# État des connaissances avant l'opération

## Contexte géologique

Le château de Lourdon à Lournand est bâti sur un plateau témoin de calcaire fin de l'Aalénien supérieur et Bajocien inférieur. Les failles ont engendré au sud du site des falaises hautes d'une dizaine de mètres, à l'est et à l'ouest des talus assez marqués, et au nord une pente plus douce, par laquelle se pratiquait au Moyen Âge l'accès du site. Une carrière, ouverte sur l'extrémité sud du château, permettait d'extraire des plaquettes de calcaire d'assez médiocre qualité.

## Contexte environnemental

Le site a été occupé par un habitat élitaire fortifié du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, largement détruit par explosion en 1632, puis partiellement réoccupé par une exploitation agricole à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les parties les plus encombrées par les déblais de démolition ont été abandonnées de façon précoce à la forêt. Les parties plus dégagées sont restées en prairie ou verger jusque dans les années 1950, puis abandonnées à la forêt.

En 2000, le site était envahi par une forêt de feuillus dense (chênes pubescents, hêtres, frênes, charmes, érables sylvestres, robiniers, noisetiers... et par une abondante végétation basse et épineuse. Depuis le début de sa mise en valeur, la végétation basse a reculé. L'association *Castrum Lordo* a choisi de garder au maximum la végétation boisée, qui est une protection pour les vestiges, et qui évite une prolifération des plantes adventices. Néanmoins, les sécheresses de plus en plus fréquentes et les tempêtes hivernales provoquent de nombreuses chutes d'arbres, qui altèrent le couvert végétal, obligeant l'association à replanter quelques chênes.

Le site est clos et fermé, ouvert à quelques visites guidées surveillées en été, un jour par semaine.

## Contexte archéologique et historique

Le château de Lourdon est situé à 5 km au nord de l'abbaye de Cluny et occupe le sommet d'une colline qui domine la vallée de la Grosne. La première mention que l'on retrouve du château de Lourdon date de 888 : « *Hactum Lordono Castello in publico* » (ref. Bernard, Bruel n° 34). Il s'agit donc d'un lieu de pouvoir antérieur à la fondation de Cluny. Il ne subsiste cependant aucune maçonnerie apparente de cette époque. Toutefois, un fossé taillé en V dans la roche à l'est du site pourrait être le vestige d'une fortification plus ancienne.

Lourdon est ensuite souvent occupé par les abbés de Cluny. Ils y signent près de 100 actes au X<sup>e</sup> siècle et une quarantaine au siècle suivant. Élevé au rang de doyenné, Lourdon devient le principal fournisseur agricole de l'abbaye.

Le site est occupé par les ennemis de Cluny en 1166 et 1173.

En 1180, Philippe Auguste vient signer la paix avec les comtes de Chalon (réf. : *Ibid.*, n° 4276)

Le château fut pris et occupé de 1250 à 1252 par le bailli royal de Mâcon afin de contraindre l'abbé à payer la dîme.

On ne connaît pas précisément le sort de Lourdon durant la guerre de Cent Ans.

De 1471 à 1476, le château est réquisitionné par les troupes de Charles le Téméraire, qui font main-basse sur la bibliothèque et le trésor des moines. Léonce Raffin rapporte que, suite à cette occupation, l'abbé Jean de Bourbon « restaura le donjon, construisit une tour méridionale et de nouveaux bâtiments. »

Lors des premières guerres de Religion, Cluny était sous l'autorité de Charles de Lorraine, cardinal de Guise (1549-1574). Le château de Lourdon servit à la sauvegarde des trésors de Cluny en 1562 et 1565, mais fut pris et pillé en 1574 par les Huguenots qui en 1576 l'abandonnèrent en ruine.

L'abbé Claude de Guise (1575-1612) restaura le château et y fit de nouvelles constructions, notamment le jeu de paume, qui porte ses armes ainsi que le millésime 1586. Il fit également fondre en 1590 le gros canon de Lourdon, qui est actuellement conservé au musée des Invalides.

La guerre reprit en 1589. Claude de Guise s'engagea du côté de la Ligue. En 1593, le château repoussa une attaque des Royalistes et ne se rendit qu'en 1595 aux troupes royales.

En 1600 il accueillit un chapitre général de l'ordre de Cluny.

L'évêque de Mâcon, à la mort de Claude de Guise, demanda la démolition du château. Cette demande fut acceptée en 1614. Un accord fut trouvé pour la démolition en 1631. Le cardinal Richelieu, nouvel abbé de Cluny, accepta la démolition du château contre la somme de 60 000 livres à condition que l'on conservât les parties non fortifiées. « *Sa Majesté veut et ordonne que le tripot [c'est-à-dire le jeu de paume] dudit Lourdon, qui sert de granges, le logement d'Ambroise, les escuryes et autres batimentz qui ne sont point fortifiés ny engagez d'avec les fortifications, soient réservés de ladite demolition et conservez soigneusement*

*ment pour l'usage et commodité des fermiers.* » (Archives du ministère des affaires étrangères, France, Mémoires et documents, vol. 1 490, f° 258, cité par Raffin p. 47)

En 1632, le château fut détruit par la mine et, suivant les accords, les bâtiments d'exploitation furent conservés.

Sur le plan-terrier de 1780 et le plan cadastral de 1809, le jeu de paume, les écuries, la tour orientale et deux tourelles occidentales sont indiqués comme encore habitables.

Sur le cadastre de 1840, la tour orientale est la seule entité considérée comme construite. Elle fut réaménagée et couverte jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

À partir de 1944, la végétation envahit la totalité des ruines et de leurs abords.

## **Historique des recherches depuis 2012**

Le centre de castellologie de Bourgogne est intervenu pour la première fois au château de Lourdon l'été 2012, à la demande des propriétaires, de la mairie de Lournand et de la communauté de communes de Cluny, afin d'étudier le site. La campagne de 2012 a permis de mettre en évidence le potentiel exceptionnel du site et de faire un relevé topographique précis des vestiges visibles. Les conclusions de cette première campagne ont été publiées dans un article dès octobre 2012.

En 2013, l'étude de Lourdon était intégrée à une opération de prospection thématique réalisée sous l'égide du Service régional archéologique de Bourgogne. Cette deuxième campagne, effectuée comme la première au cours d'une semaine du mois de juillet, a permis entre autres d'effectuer des relevés de la tour Est, du mur Est des écuries et de proposer un phasage de l'édification de ce mur. La prospection et un premier ramassage de surface ont permis également de reconnaître une petite chapelle-source et de retrouver les traces des campements de la résistance en 1944.

En 2014 et 2015, deux autorisations de sondage ont été adressées au SRA, au nom de Céline Matiron, pour reconnaître les vestiges du sol et des aménagements intérieurs du jeu de paume. L'étude des élévations s'est poursuivie et l'ensemble de ces découvertes a fait l'objet d'un article dans le bulletin monumental.

En 2019, le CeCaB a édité une première synthèse sur Lourdon, notamment pour présenter l'hypothèse d'une couverture du jeu de paume sous forme de velum, et pour mettre en évidence le cheminement des canons, à mettre en relation avec le canon de Lourdon, conservé au musée de l'Armée à Paris.

En 2022, le château a été l'objet d'un troisième sondage archéologique. Les restaurations du jeu de paume nécessitaient la construction d'un contrefort au nord du mur du donjon. Pour fonder ce contrefort, il était nécessaire de dégager les remblais pour rechercher la roche, ou du moins un appui stable. Ce sondage a fait l'objet d'un rapport rendu au SRA.

L'année 2024 a été utilisée pour préparer les futures demandes de sondage, notamment en rationalisant la conservation du mobilier trouvé en prospection de surface, qui est désormais conservé dans l'une des tours du château de Chevagny (appartenant aux propriétaires du site), et pour dresser un catalogue du mobilier lapidaire. Les blocs retrouvés sur place ont été repérés, dessinés et numérotés physiquement, de 1 à 45.

Après 12 ans de recherche sur les maçonneries apparentes et la topographie, et après avoir consolidé et sauvé toutes les maçonneries apparentes, nous pouvons, avec prudence, commencer à déplacer les déblais pour essayer de mieux comprendre la structure du château.

# Présentation générale des investigations de 2025

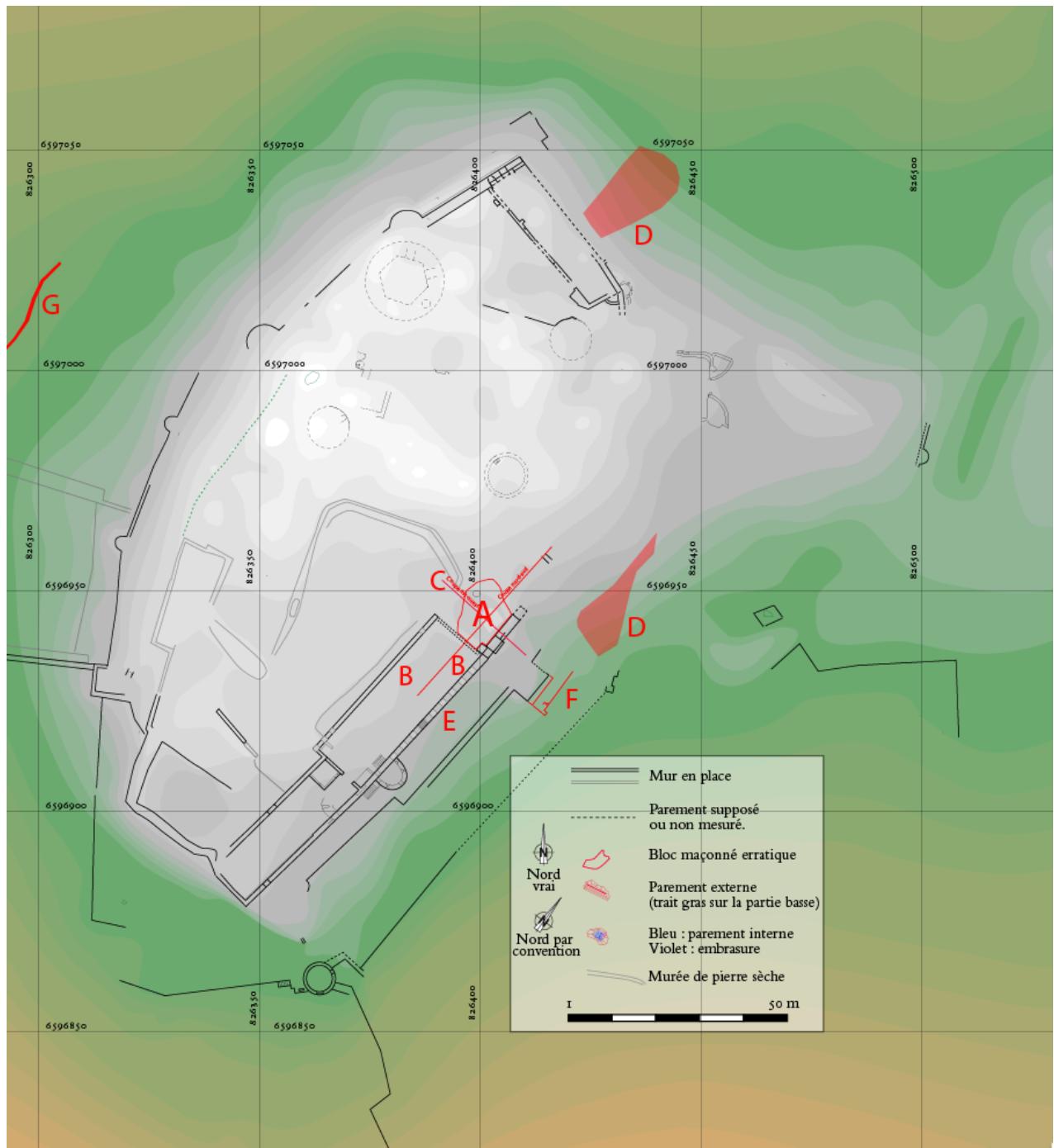


Fig. 1 : emplacement général des zones étudiées ou utilisées en 2025.

Le centre de la campagne d'étude 2025 au château de Lourdon était un sondage archéologique de 30 m<sup>2</sup>, pour reconnaître la structure, et si possible diminuer le volume, d'une butte de 4 m de hauteur située au nord du jeu de paume (« A » sur le plan ci-joint). Cette butte a été globalement arasée. Les moellons retrouvés dans cette butte ont été déposés en B, pour pouvoir être réutilisés pour la restauration. Les pierres en moyen appareil de forte dimension ont été stockées provisoirement en C. Le reste des déblais (estimé environ à 300 t.), a été évacué par dumper sur deux aires de stockage (D), l'une à l'est pour aménager une voie d'accès vers la terrasse basse du château, l'autre au nord, à l'extérieur du château, dans une zone peu susceptible de recéler des vestiges.

Cette semaine de fouilles a également été l'occasion d'effectuer de nouveaux relevés et des prospections non destructrices :

E : relevé en photogrammétrie et étude de la façade orientale du jeu de paume et du donjon.

F : relevé de terrasses mises au jour pendant l'hiver 2024-2025 lors de la restauration du bastion sous le donjon.

G. Prospection dans les déblais d'un parking aménagé en contrebas du château, et dont les terres étaient particulièrement riches en céramiques médiévales.

Cette campagne de fouilles a également été l'occasion de faire visiter le chantier à trois spécialistes internationaux des jeux de paume, qui nous ont apporté quelques pistes de réflexion extrêmement intéressantes.

Enfin, nous avons continué d'inventorier et de dessiner les quelques trouvailles fortuites réalisées par Castrum Lordo à l'occasion des visites ou des travaux de restauration.

## Le sondage au nord du jeu de paume

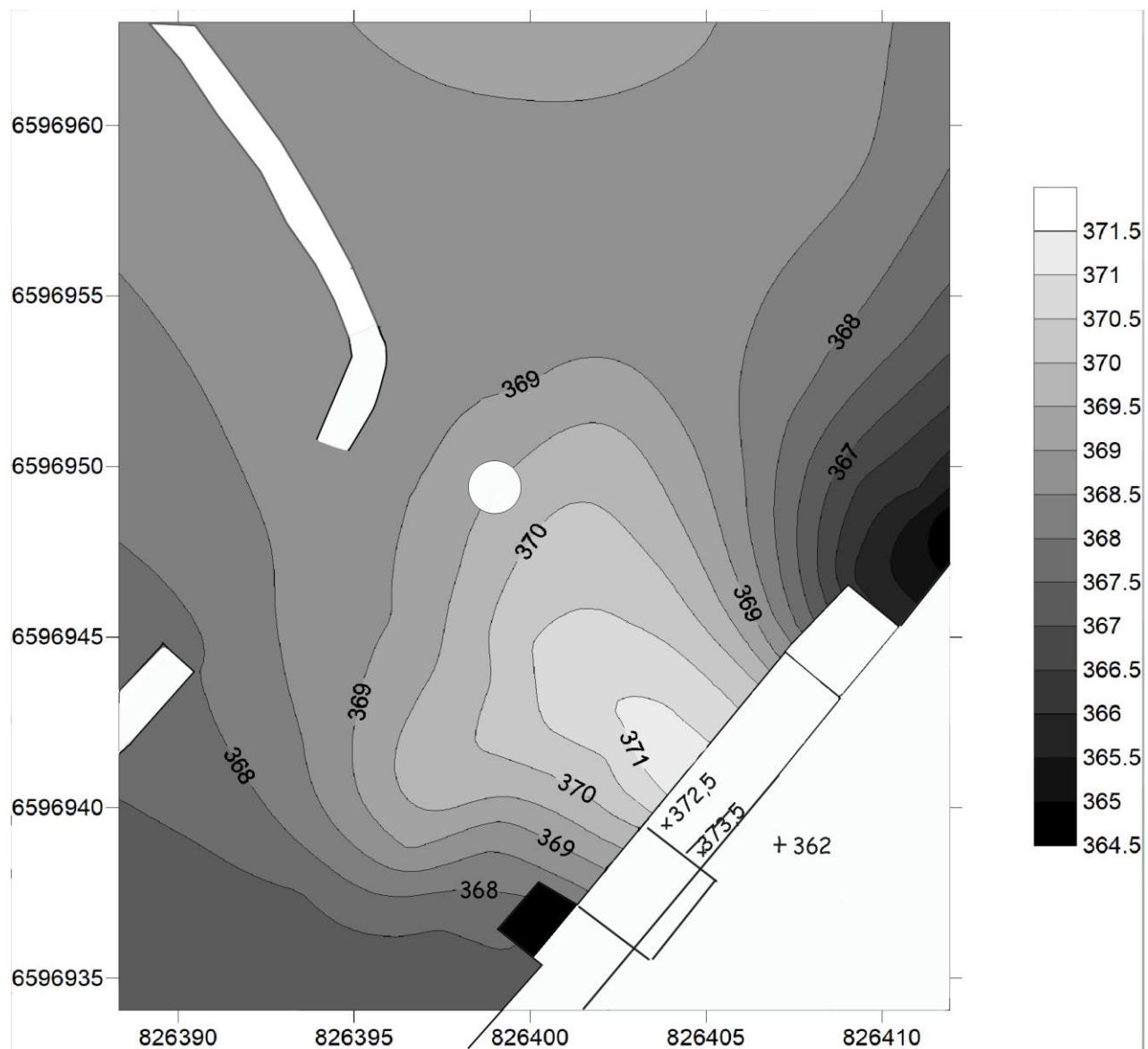


Fig. 2 : relevé topographique de la butte au nord du jeu de paume, avant les fouilles.  
Le rond blanc est la base d'un chêne, laissé sur place au cours des fouilles.

## Problématique et but du sondage

Après 12 ans d'études et d'analyse des vestiges apparents du château de Lourdon, la connaissance du site ne peut guère progresser sans le recours à la fouille, ou du moins le déplacement de quelques remblais, pour venir compléter le plan du château et la compréhension générale du site.

Le choix de ce premier sondage s'est porté sur une butte au nord du jeu de paume, pour plusieurs raisons.

- Tout d'abord, cette butte, haute de 4 m, représentait un véritable danger pour les visiteurs. Elle permettait d'accéder au chemin de ronde du « donjon », qui dominait de 10 m la terrasse en contrebas, et pouvait donc occasionner une chute mortelle. D'autre part, une fouille ancienne avait ouvert, entre le jeu de paume et la butte, une fosse d'environ 2 x 2 m, et profonde de plus de 4 m, qui, quoique clôturée, représentait toujours un danger certain pour les visiteurs et les usagers du château.

- D'un point de vue des restaurations, cette butte faisait peser ses tonnes de terre (environ 270 t.), contre le dernier pan du donjon roman, faisant craindre une prochaine chute. La butte empêchait également d'accéder au four, dont l'extrémité est creusée dans l'épaisseur du pan du donjon, et qu'il faudrait étayer pour éviter la chute de ce vestige.

- Enfin, la présence de cette butte était assez intrigante, et l'on pouvait espérer, ou craindre, qu'elle fût structurée par quelque bâtiment en élévation : dépouilles du jeu de paume, vestiges du donjon, voire chapelle. Pour le moins, il était probable qu'elle renfermait quelques blocs architecturaux en connexion, comme il y en a tant sur le site. Cet espoir était en fait vain, puisque la fouille de cette butte a montré qu'il s'agissait d'un énorme pierrier, accumulé en deux étapes du XVIIe au XXe siècle.

## Méthodes et techniques d'investigation

L'élément le plus certain de cette fouille était que nous nous trouvions très loin des couches d'occupation, et que le mobilier y serait rare. Nous avons donc décidé de commencer le dégagement – au moins les couches végétales – à l'aide d'une mini-pelle (4 t.), ce qui permettait néanmoins de fouiller couche par couche, sans altérer les structures rencontrées. Le projet initial était d'arrêter le dégagement mécanique dès l'apparition des premières structures. Mais en fait, celles-ci n'ont été rencontrées qu'à l'altitude 369 m, en fin de chantier, et n'ont pas pu être entièrement dégagées.

Les moellons et les pierres de taille ont été laissés à proximité du chantier pour être réutilisées en restauration. Les gravas ont été évacués par un dumper de 3 m<sup>2</sup>. Les 67 tombereaux évacués permettent d'estimer les gravas à 147 m<sup>2</sup>, soit environ 270 t.



Fig. 3 : la mini-pelle et le dumper devant le jeu de paume.



Fig. 4 : les premières structures dégagées en fouilles fines.

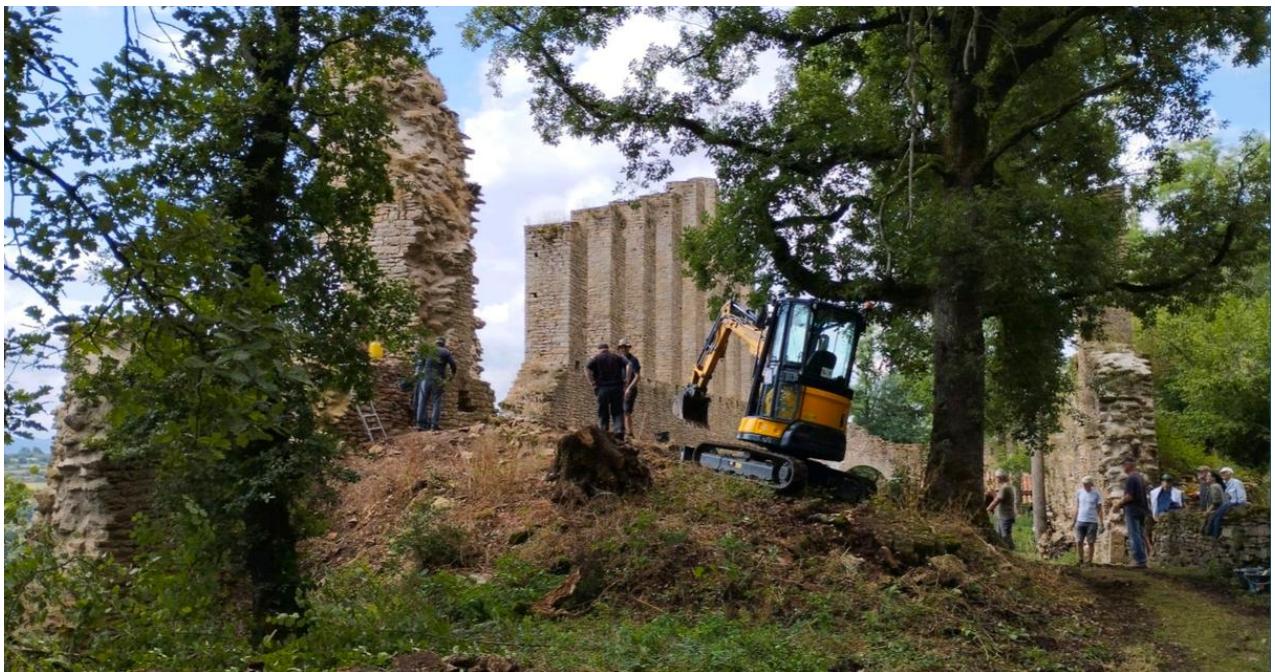


Fig. 5 : le site au début du chantier.



Fig. 6 : le site à la fin du chantier.



Fig. 7 : la butte en 2014, vue de l'ouest.



Fig. 8 : la butte en 2025, à la fin du chantier.

## **Protocole d'enregistrement et de traitement des données et des vestiges archéologiques**

Les coordonnées générales et les altitudes ont été recueillies à l'aide d'un DGPS Stonex S900 prêté par la MSH de Dijon. Par mesure de sécurité (pour éviter les risques d'effondrement), nous avons renoncé à laisser en place une coupe physique. Nous nous sommes contentés de relever au GPS les coupes des sommets des US, pour reconstituer in fine une coupe virtuelle.

La zone du sondage, a pris le n° 4, puisqu'il s'agit du quatrième sondage archéologique réalisé à Lourdon. Les US ont donc été numérotées de 4001 à 4020.

L'observation des US et la disposition générale des pierres ont été soigneusement notées dans un carnet de fouilles manuscrit. Le mobilier (céramiques, tuiles, os, fer...), a été stocké dans des sacs à glissières, portant le numéro du site, du sondage et de l'US. La position des objets les plus importants a été prise en coordonnées absolues au GPS.

### **Volume et organisation des moyens humains et techniques**

Le sondage a pu bénéficier pendant 5 jours de l'appui technique d'une mini-pelle et d'un dumper. Le château était bien sûr interdit aux visiteurs quand les engins étaient en activité, et les fouilleurs n'intervenaient que lorsque les engins étaient à l'arrêt.

Les bénévoles du CeCaB et de Lourdon se sont affairés à sortir des remblais les pierres utilisables en maçonnerie, et à surveiller la présence d'éventuels mobiliers dans les terres évacuées du chantier.

A partir du 5<sup>e</sup> jour, les premiers murs sortis de terre ont pu être dégagés et nettoyés à la main.

Le 6<sup>e</sup> jour, le travail de nettoyage du chantier a été entièrement réalisé à la main.

### **Calendrier de l'opération**

Le sondage a été réalisé du lundi 28 juillet au samedi 2 août 2025, de 8 h à 17 h. Le rapport rédigé du 25 août au 16 septembre, et l'étude de mobilier un peu plus tard.

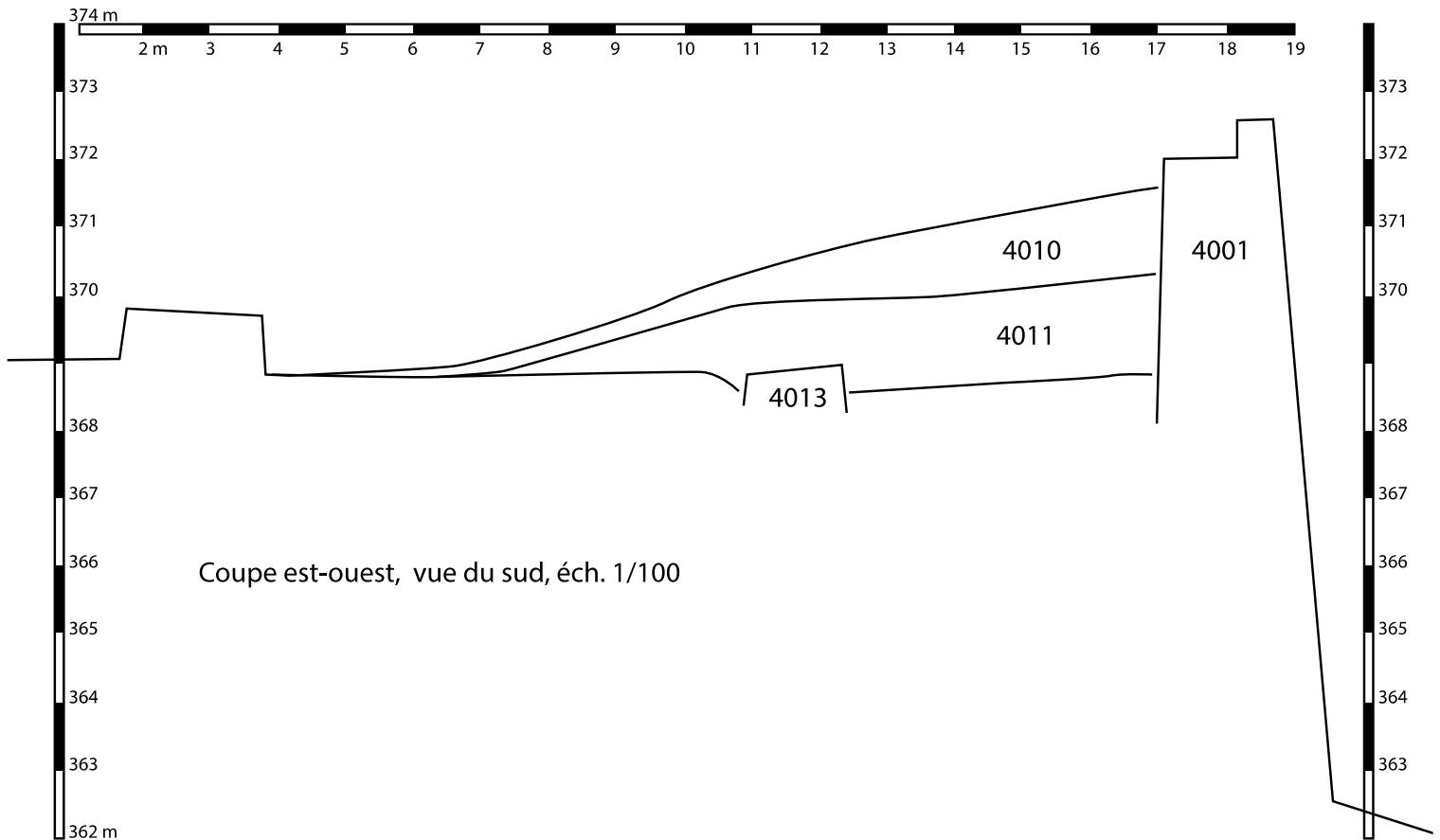
### **Contraintes**

La première contrainte a été la mise en sécurité du personnel et du matériel. La mini-pelle a parfois dû travailler en pallier, et s'aménager des plates-formes pour pouvoir travailler en sécurité. Le personnel a souvent été envoyé à d'autres tâches (restauration), afin de ne pas travailler dans l'environnement des engins.

Une contrainte supplémentaire a été apportée par le choix de conserver un chêne – de belle apparence – à la périphérie immédiate de la zone de fouilles. La souche de l'arbre a été protégée par un muret délimitant un massif, qui s'est trouvé en surélévation lors de l'abaissement des sols autour de l'arbre.

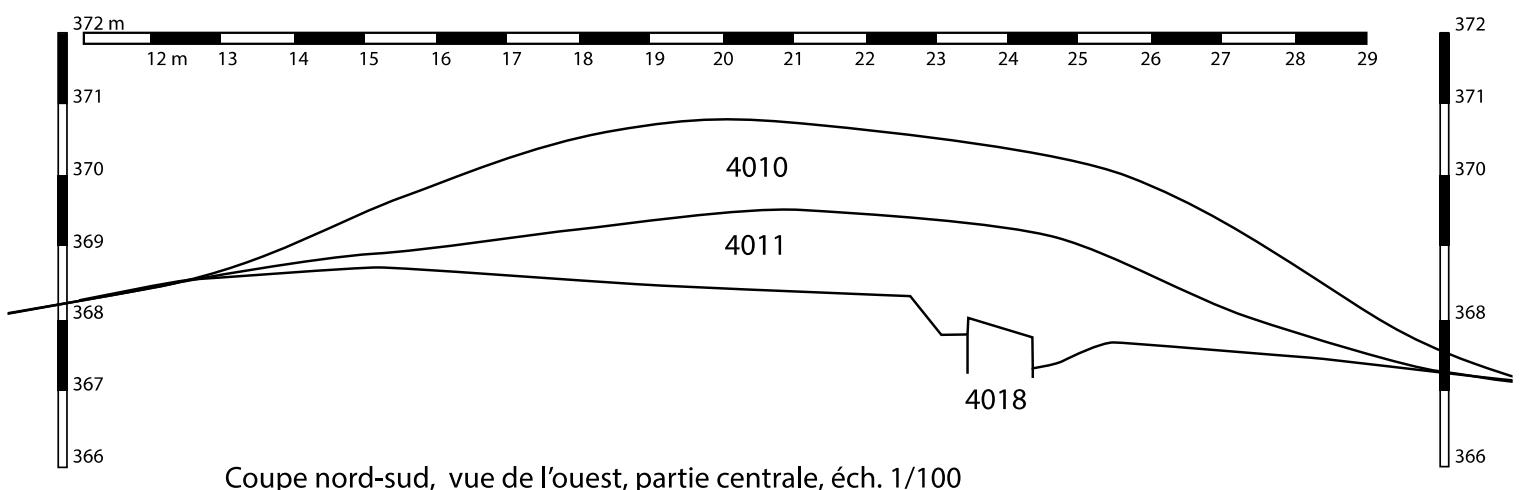
Ouest

Est



Nord

Sud



0 m

10

20

30

40 m

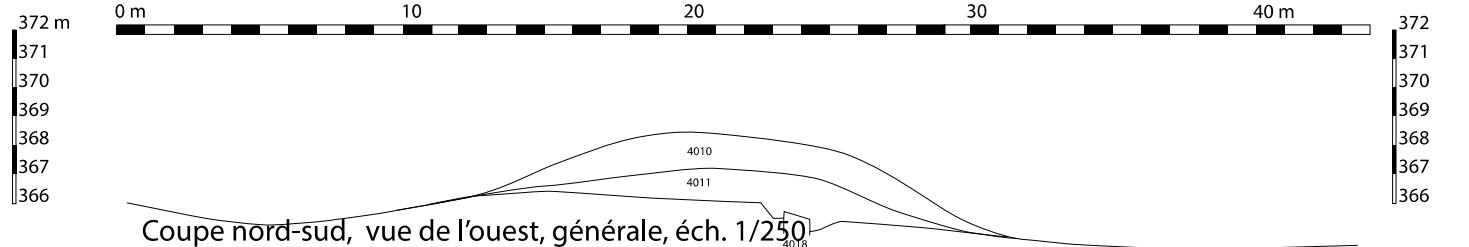


Fig. 9 : coupes stratigraphiques.

## Description archéologique

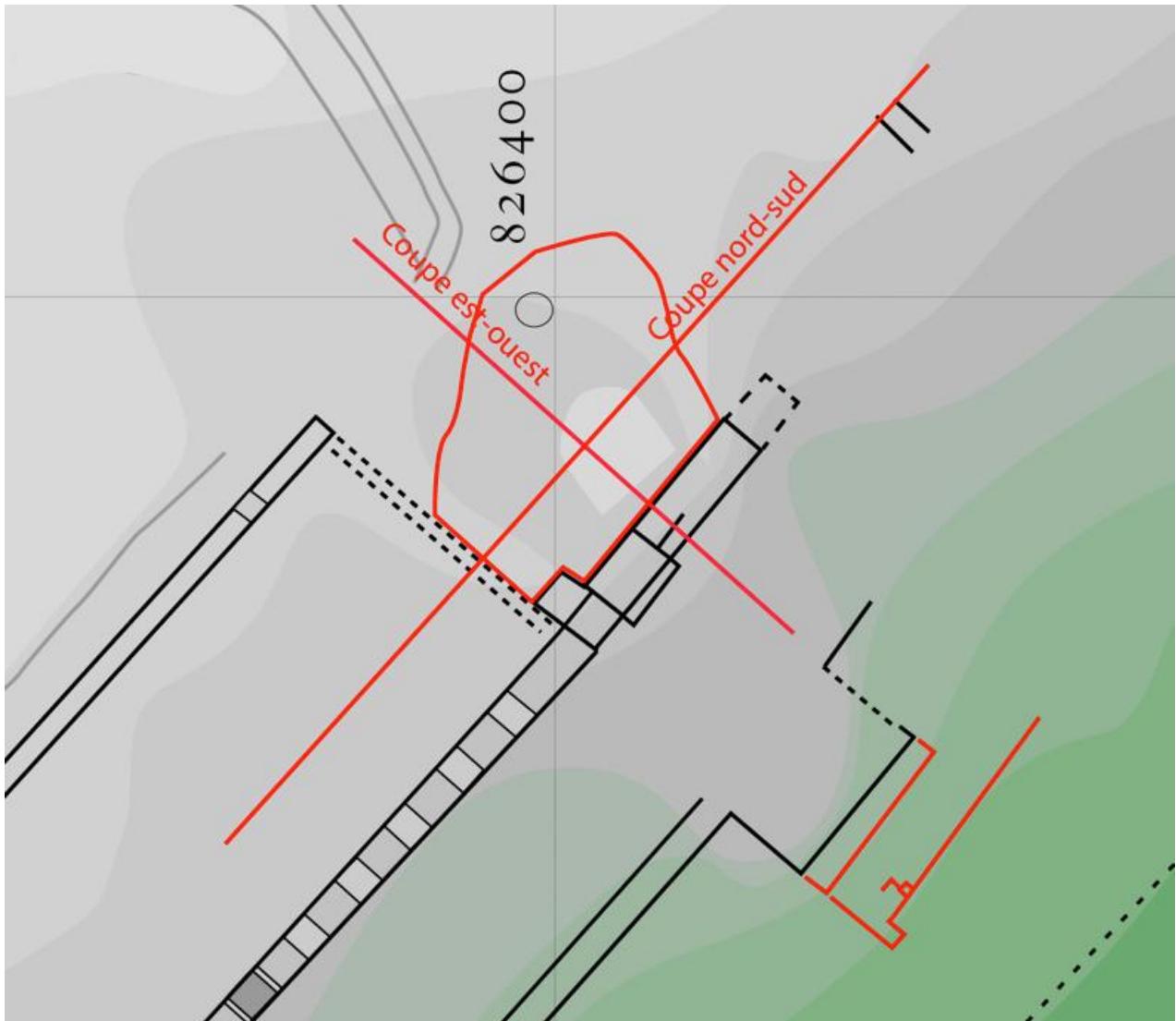


Fig. 10 : emplacement des coupes.

L'US **4001** a été attribuée au mur dit « du donjon », qui prolonge le mur oriental du jeu de paume. Dans le sondage de 2022, ce mur avait reçu le matricule 3001. Il est bien évidemment antérieur à toutes les couches de remblais et d'effondrement qui sont venues s'y plaquer après la destruction du site en 1632. Le type d'appareil et la modénature des modillons qui couronnent ce mur permettent de lui attribuer une datation autour du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

La première US rencontrée en surface a reçu le numéro **4010**. Il ne s'agit pas stricto sensu d'une couche d'humus, mais plutôt d'une couche de pierres et d'humus, et cette couche se développe sur une épaisseur de près de 1,50 m, et estimée à environ 100 t. (30 dumpers de 3,5 t.). Le mobilier est très pauvre, surtout moderne, les blocs de pierre sont assez disparates, mais on y trouve assez peu de moellon, et pas de mortier. Cette composition de la partie supérieure de la butte nous a surpris. En effet, cette petite éminence n'a pas été provoquée par l'effondrement d'un bâtiment, ni par un quelconque glissement sédimentaire. La seule origine est une accumulation humaine volontaire. Il ne peut s'agir que d'un pierrier, vraisemblablement d'origine agricole. Sans doute, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand le jeu de Paume a été remis en culture, les exploitants ont commencé par dépierrer cet espace, et ils ont entassé leurs pierres au bout du jeu de paume. L'élévation de la butte montre que ces paysans s'efforçaient de ne pas perdre de place. Peut-être avaient-ils également le projet de se constituer une rampe pour accéder au vestige du chemin de ronde ?

Ce pierrier 4010 s'est installé sur une éminence plus ancienne, nommée **4011**, et caractérisée par la présence abondante de mortier pulvérulent. Cette couche 4011 contient beaucoup plus de moellons et de pierres de maçonnerie, parfois de grosses tailles, mais jamais en connexion, et jamais dans une disposi-

tion qui ferait penser à un effondrement de mur. Les briques y sont assez nombreuses, surtout dans la moitié sud, mais là encore, sans connexion. On remarque notamment plusieurs briques dont la surface a été vitrifiée par une forte chaleur. Ces matériaux font plutôt penser à un four industriel ou à une forge, qu'à des ratés de cuisson.

Cette loupe de remblais repose sur plusieurs murs (4012, 4013, 4015, 4017, 4018) qui ont tous été arasés à la même hauteur, entre les altitudes 367 et 368 m.

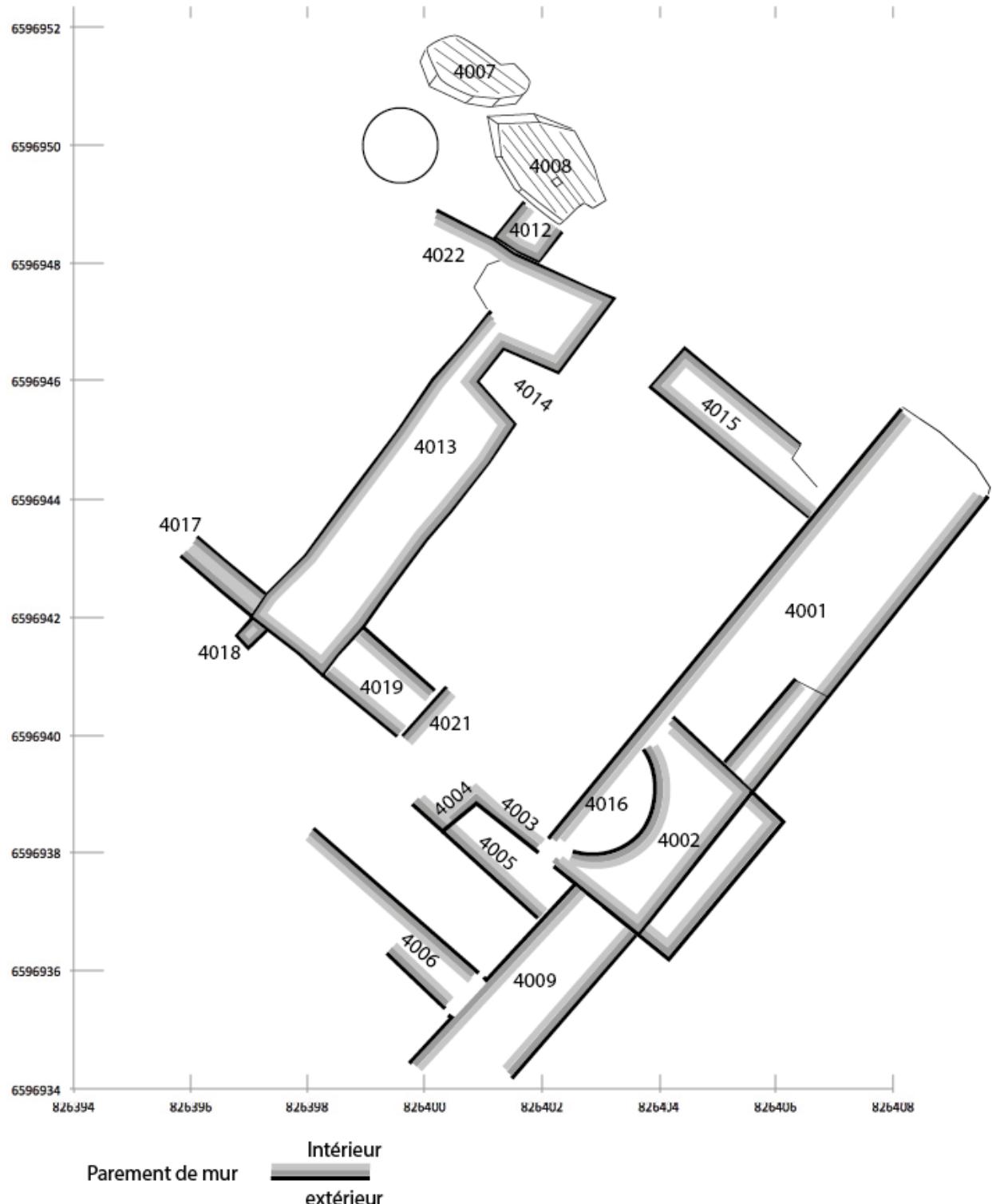


Fig. 11 : relevé des structures dégagées en fin de sondage (relevé GPS).

**4001.** Mur oriental dit « du donjon ». (Voir ci-dessus fig. 9 et ci-dessous l'étude de la façade orientale du jeu de paume fig. 44.)

Il est haut de 10 m, large au sommet de 2,10 m, conservé sur une longueur nord-sud d'environ 6 m. Son sommet conserve les vestiges d'un chemin de ronde large de 1,45 m, et d'un mur d'appui épais de 0,65 m et haut de 0,95 m. Le sol de ce chemin de ronde n'est plus conservé. En revanche, le sommet du mur d'appui a gardé une dalle de couverture, appuyée contre le massif 4002.

La base de ce mur, en grand appareil, évoque une construction assez ancienne, des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle.

L'extrémité sud de ce mur est soigneusement maçonnée avec deux angles en moyen appareil. Le parement de cette extrémité disparaît aujourd'hui derrière le mur 4009, qui est venu se plaquer contre cette extrémité.

L'extrémité nord de ce mur, arrachée et fragile, a été contrebutée en 2023 par un contrefort de maçonnerie.

Sous le niveau du chemin de ronde, la façade orientale porte deux corbeaux (et un troisième a été réinstallé en 2025), dont le plus méridional est surmonté par un trou de boulin. Ces corbeaux semblent les vestiges d'un houard en encorbellement.



Fig. 12 : mur 4001, parement Est.



Fig. 13 : mur 4001, parement Ouest



Fig. 14 : murs 4001, chemin de ronde en cours de restauration

**4002 :** Ce massif en encorbellement, de 2,10 x 3 m à la base, haut environ de 6 m, est monté sur le mur 4001, dont il forme une excroissance. A 2 m au-dessus du niveau du chemin de ronde (374,5 m ngf) ce massif s'élargit vers l'est par un encorbellement de 0,7 m environ, porté par une corniche à 4 ressauts en quart de rond. Le ressaut inférieur, plus saillant, est lui-même renforcé par 5 corbeaux en quart de rond.

Ce massif, qui a été restauré en 2023, est plein. Ses deux angles orientaux, en moyen appareil, sont bien conservés, et ses deux angles occidentaux ont été arrachés : l'arrachement sud-ouest, qui s'arrête au niveau du chemin de ronde de 4001, pourrait correspondre à une récupération des pierres d'angle, alors que l'arrachement nord-ouest, qui se prolonge au moins jusqu'au niveau du four 4016 (368 ngf) pourrait correspondre à un arrachement de mur.



Fig. 15 : mur 4002 vu du nord.



Fig. 16 : mur 4002 vu de l'Est.



Fig. 17 : vu de l'ouest, aout 2019.



Fig 18 : tour de guet de Castelnau-de-Levis (Castelnau-Bonafous, Tarn), en encorbellement (cl. Denis Hayot).

La fonction de ce massif – plein ! – en encorbellement reste bien mystérieuse, puisqu'il ne peut servir ni à flanquer la courtine, ni à protéger une porte par tir fichant. Les éléments de comparaison sont bien peu nombreux. On pourrait évoquer la tour de guet de Castelnau-de-Levy, dans le Tarn, qui est construite en encorbellement, et est raccordée à un chemin de ronde. Mais cette tour est creuse à partir du niveau du chemin de ronde, et contient une vis d'escalier. On pourrait alors imaginer soit qu'il y ait eu un changement de programme (projet de vis abandonné, après construction de l'encorbellement), soit que la vis ait existé dans la partie aujourd'hui détruite.

L'autre hypothèse serait que ce massif ait été à l'origine doublé par un second massif symétrique, les deux ayant pu encadrer une porte. Le large arrachement de l'angle sud-ouest pourrait alors être la trace d'une ancienne arche. La poterne conservée au sud de ce massif, et l'escalier qui semble relier cette poterne à l'intérieur du château, rendent cette hypothèse assez vraisemblable. La partie sud de la porte originale aurait alors été détruite vers 1586, lors de la construction du jeu de paume.

Les portes de Bourgogne et de France, à Morey-sur-Loing, pourraient donner un exemple de massif de flanquement avec encorbellement (fig. 19 ci-dessous).



Fig. 19 : Porte de France à Morey-sur-Loing (Seine-et-Marne).

**4009** : mur oriental du jeu de paume. Ce mur mesure 1,30 m d'épaisseur, et environ 10 m de haut. Construit en 1586, il vient s'appuyer contre la face sud du mur 4001. Son parement oriental est dans l'alignement de celui de 4001, et son parement occidental en retrait de 90 cm.

Une poterne, dont toutes les chaînes d'angle ont été arrachées, s'ouvre à sa base, au niveau de la terrasse. Au-dessus de cette poterne, deux coups de sabre semblent les vestiges d'une baie murée, qui aurait pu être celle d'une bretèche. (Voir ci-dessous l'étude complète de la façade orientale). Néanmoins ces coups de sabre ne sont pas traversant (non visibles sur le parement occidental).

A 2,20 m au sud du massif 4002, le parement ouest mur 4009 présente un arrachement d'un mur perpendiculaire est-ouest, identifié comme le mur nord du jeu de paume. Le mur 4006 est peut-être la base de ce mur arraché.

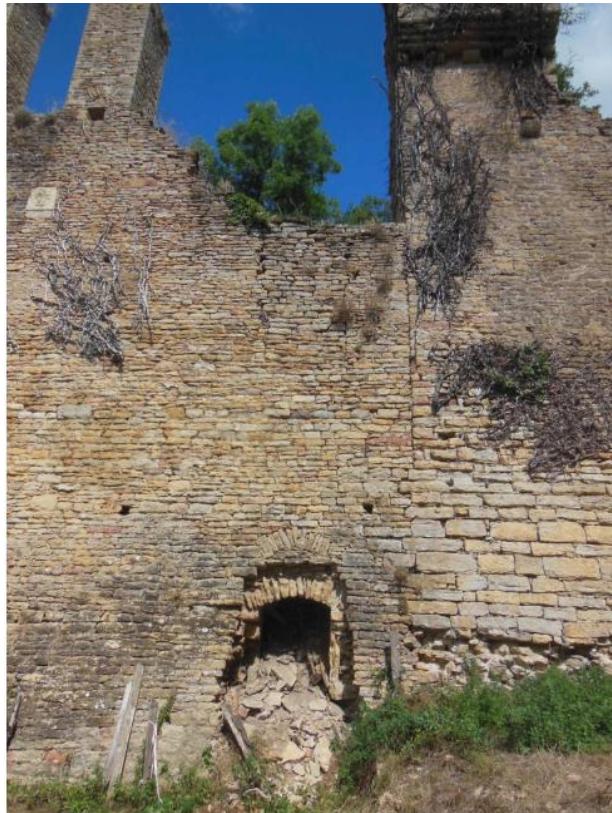


Fig. 20 : façade orientale du mur 4009.



Fig. 21 : mur 4009 au sud de 4001-4002, juillet 2014, avant restauration. A gauche, four 4016, à droite, arrachement et mur 4006.

**4005 et 4006** : parements du couloir d'accès à la poterne du mur 4009. Ce couloir était visible dans les vestiges avant tout travaux, et en 1909, Léonce Raffin prétendait qu'il contenait un escalier descendant à la poterne de la terrasse. En 2023, cette dépression a été agrandie par des fouilleurs clandestins. Seuls les parements internes de ces murs sont visibles (fig. 21 et 22). Le mur 4006, au sud, est dans l'axe de l'arrachement visible sur le mur 4009 (mur nord du jeu de paume). Mais l'identité entre les deux murs n'est pas certaine.

Consécutivement à la fouille clandestine de 2023, une protection de poutres et de plafond est venue recouvrir la liaison entre le mur 4009 et les murs 4005 et 4006, ce qui nous a empêché d'y mener des observations minutieuses.



Fig. 22 : mur 4006 (au centre), 4005 (au fond du trou), 4004 et 4003 (à gauche).



Fig. 23 : mur 4004 (en coupe, au centre, 4003) dans le renforcement.

**4003 et 4004** : renforcement au nord du passage, au-dessus du mur 4005. Lors de la fouille clandestine de 2023 est apparu un parement parallèle à 4005, dans l'axe de l'extrémité nord de 4001-4002. A 2,50 m à l'ouest de 4009, le mur 4003 forme un retour vers le sud, jusqu'à l'aplomb de 4005. Les deux murs 4003 et 4004 sont mal conservés, fragiles, peut-être montés en pierre sèche.

**4007 et 4008** : blocs de murs en connexion. Ces blocs étaient recouverts par l'US 4010, et assez proches du sol apparent. 4007 présente un parement de 1 x 1,60 m avec un pendage vers le nord, et 4008 de 1,30 x 2 m, avec un pendage vers l'est. L'épaisseur des deux blocs est supérieure à 80 cm, mais le parement inférieur n'a pas pu être retrouvé. Les deux blocs appartenaient au même mur, et un bloc unique semble s'être séparé en deux en tombant.

Une observation minutieuse des maçonneries laisse penser que la partie actuellement la plus haute, au sud, était initialement la base. Le bloc serait donc tombé depuis le sud : ils pourraient donc provenir du mur 4022.



Fig. 24 : US 4007 (à droite) et 4008 (à gauche), vus du nord.



Fig. 25 : US 4007, vue du nord.

**US 4010 et 4011** : voir stratigraphie.

**4012.** Il s'agit d'un petit bloc de maçonnerie, de 80 x 80 cm coincé entre le bloc 4008 et le mur 4013-4022. Il est monté à l'argile, bien parementé à l'ouest, avec une chaîne d'angle soignée au sud-est. Le parement sud, qui est superposé au parement nord de l'US 4022, est assez bien appareillé ; peut-être a-t-il été monté après la disparition de 4022. Le parement oriental (fig. 27) est moins bien appareillé, mais il était recouvert par un enduit de chaux blanc. Chose étonnante : les traces d'argile montrent clairement que ce mur s'étendait à l'origine au-dessus du bloc 4008 : il fait donc partie d'une structure qui a été mise en place après le dynamitage de 1632, mais avant l'accumulation de l'US 4011. Vraisemblablement, il s'agit d'un aménagement du chantier de démolition de 1632.



Fig. 26 : US 4008 (en tranche) et 4012 (à gauche), vus de l'ouest.



Fig. 27 : US 4022 (à gauche), 4012 (au centre) 4008 (à droite) vus de l'est.

**4013 :** mur nord-sud, 7,85 x 1,60. Ce mur, bien appareillé et monté à sable et à chaux, est parallèle au mur oriental dit du donjon, et de la même épaisseur que le mur du jeu de paume. Il s'arrête au sud sur un parement de coupe bien appareillé, bien que l'angle sud-est ait été arraché. L'angle nord-est est renforcé par une belle chaîne d'angle (un peu déplacée par la pelle mécanique). En revanche, l'angle nord-ouest n'apparaît pas à l'altitude dégagée en fin de fouille. Il est probable que le mur soit en fait prolongé par un retour vers l'est, à peine entrevu, et marqué 4022 sur le plan général.



Fig. 28 : mur 4013 vu de l'est.



Fig. 29 : mur 4013 vu de l'ouest.



Fig. 30 : mur 4013, vu du nord. À gauche, l'angle nord-est a été déplacé par la pelle mécanique. A droite, le retour vers l'ouest est caché par le bloc 4012.



Fig. 31 : mur 4014, vu du sud, avec le mur 4017 en retour à l'ouest, la pierre 4019 insérée dans l'angle sud-ouest, et le mur 4018 à gauche, plaqué contre un angle démonté.

**4014 : embrasure.** La façade orientale du mur 4013 est entaillée d'une profonde embrasure, qui s'ouvre à 1,5 m de l'angle nord ; l'embrasure mesure 1 m à l'ouverture, 0,60 m au fond, pour une profondeur de 1 m. Il pourrait s'agir d'une embrasure de fenêtre, si l'intérieur de la pièce se trouve bien à l'est du mur 4013.

Tout l'angle nord-est de cette embrasure semble avoir été refait, dans un appareil plus maladroit que l'original.



Fig. 32 : embrasure 4014, vue de l'est.



Fig. 33 : embrasure 4014 : reprise de l'angle nord-est.

**4015** : mur monté à l'argile. La partie nord de la butte recouvrait un petit mur long de 3,40 m et large de 0,85 m, perpendiculaire au gros mur 4001. Ce mur, dégagé sur la hauteur de 1 à 2 assises, est monté à l'argile, sans chaux. L'angle nord-est, près du mur 4001 et du côté du talus, n'apparaît pas à la hauteur du dégagement ; il a été totalement ou partiellement emporté par l'érosion.



Fig. 34 : mur 4015 vue du nord-ouest.



Fig. 35 : mur 4015 vu du sud-ouest.

**4016** : empochement de four.



Fig. 36 et 37 : empochement du four 4016, à la base ouest de 4002.

La base ouest de 4002 est affectée, à l'altitude 369 m ngf, d'une cavité de plan semi-circulaire, d'un diamètre nord-sud de 2,50 m et d'un rayon est-ouest de 1,10 m. La base de cette cavité, non fouillée, semble plane, et le couvrement est en coupole surbaissée. Cette cavité offre donc toutes les caractéristiques d'un four à pain, dont l'entrée pourrait être soit au sud, soit à l'ouest. Néanmoins, cette cavité n'offre aucune trace d'un revêtement de briques réfractaires.

**4017** : mur en retour d'équerre vers l'ouest, à l'extrémité sud de 4013.



Fig. 38 : US 4017 et 4018, vus du sud.



Fig. 39 : US 4017, vu du nord.

L'US 4017 est un petit mur de pierre, monté à la chaux ; il est épais de 48 cm et vient s'appuyer contre l'extrémité sud de 4013. Il a été dégagé sur une longueur de 1,5 m environ.

**4018** : L'US 4018 est une unique pierre, rectangulaire, de 48 x 32 x 15 cm, qui prolonge le parement ouest de 4013, et qui semble inséré dans son parement nord.

Cette pierre pourrait être un seuil, notamment d'un escalier descendant vers la terrasse.

**4019** : mur en retour d'équerre vers l'est, à l'extrémité sud de 4013.

Mur à pierre et à chaux, non lié à 4013. Il était appuyé sur sa chaîne d'angle sud-est, qui est arrachée. Le mur 4019 mesure 1 m d'épaisseur, et est conservé sur 1,67 m d'est en ouest. Il semble s'arrêter sur le mur 4021, qui lui est perpendiculaire.

Seul le parement nord a été dégagé, le parement sud est toujours caché par des déblais.

**US 4020** : poche de tuiles dans l'angle de 4013 et 4019.

**4021** : mur nord-sud, parallèle à 4013, à l'extrémité orientale de 4019. Ce mur a été très sommairement dégagé et observé. Seul le parement occidental est visible.

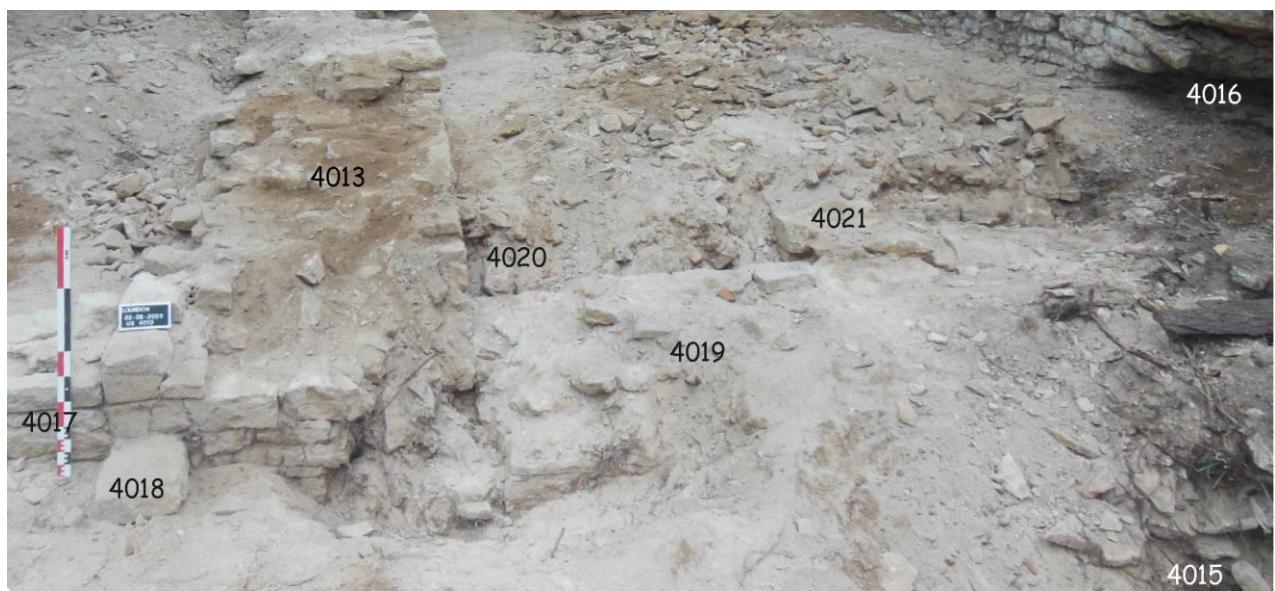


Fig. 40 : US 4017, 4018, 4019 et 4021, vus du sud.

## Synthèse

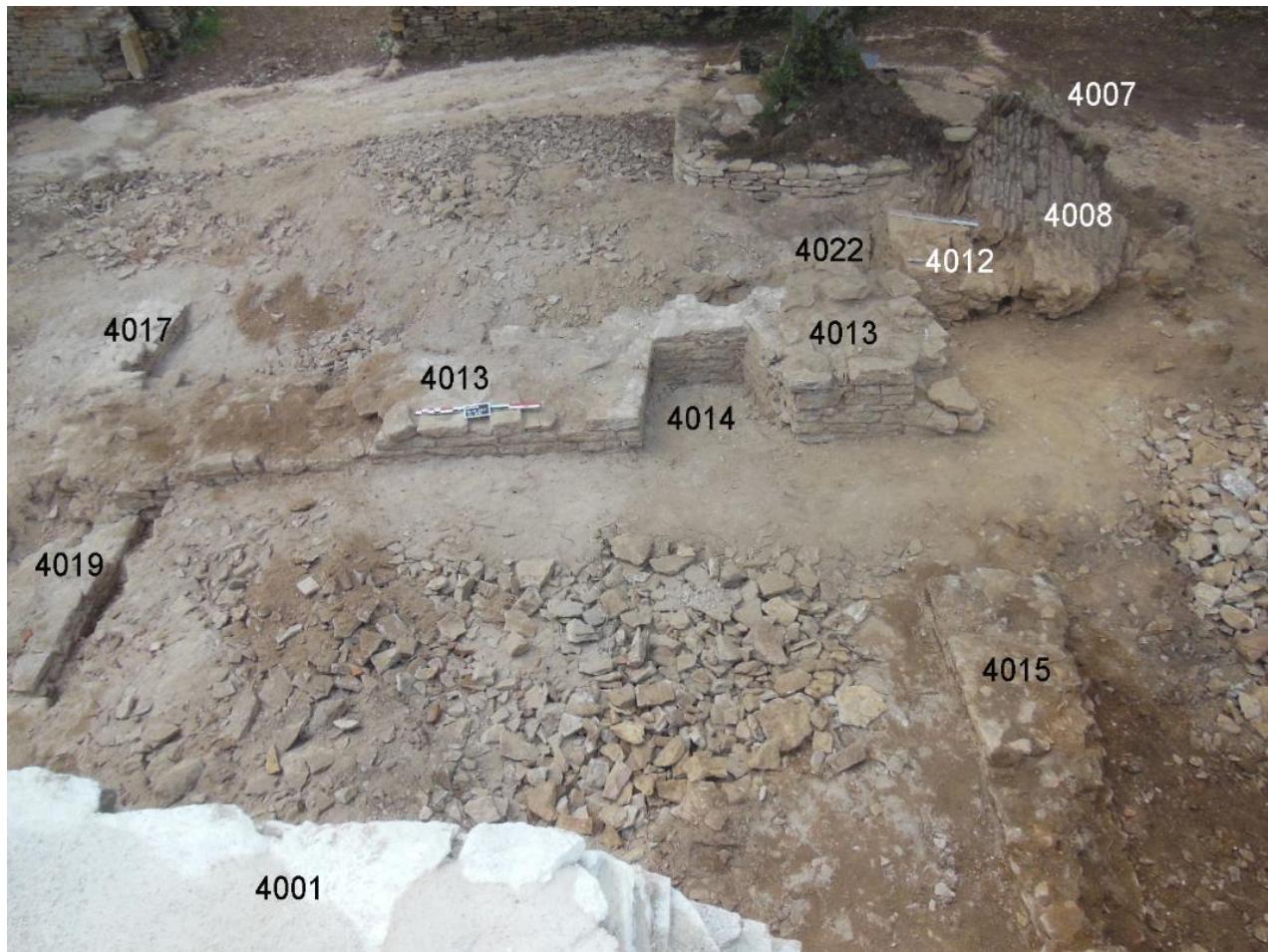


Fig. 41 : ensemble des structures découvertes, vues depuis le chemin de ronde du mur 4001.

A première vue, on pourrait être tenté de dessiner une pièce rectangulaire 4001-4019-4013-4015, avec une porte entre 4013 et 4015 et une fenêtre en 4014. Mais cette première impression est tout à fait impossible. En effet, 4015 est un mur d'argile tardif, postérieur aux démolitions, qui correspond à une construction élevée sur 4013 en ruine. Et il n'y a pas liaison entre 4013 et 4019.

Cet arrêt de 4013 au sud, avec deux chaines d'angle et sans retour, est assez curieux. Le seul angle en retour possible est au nord-est, en 4022 : ce qui placerait l'ébrasement 4014 à l'extérieur de la structure.

Il est donc prudent d'attendre avant d'interpréter ces structures, et il faut rappeler que nous ignorons leur hauteur totale des vestiges. Les blocs émergeant semblent avoir été arasés tous à la même hauteur, mais il n'est pas du tout certain que leurs bases prennent appui sur le même plan. Il est même possible que 4015 soit très peu fondé, construit sur des remblais de démolition, et que 4013 au contraire descende très profondément, et soit fondé sur le rocher.

L'état partiel des dégagements ne permet ni d'identifier les structures, ni d'en proposer une chronologie relative complète : d'où notre ébauche de diagramme de Harris, qui sera complété si les dégagements se poursuivent.

- le grand mur oriental (4001) et son aiguille (4002) en encorbellement semblent des éléments du XIII<sup>e</sup> siècle ; l'aiguille pourrait être le vestige d'une ancienne porte monumentale. La cavité 4016 aménagée à la base de sa face occidentale, et identifiée comme un four, ne présente pas de trace de réaménagement ou de creusement. Il pourrait s'agir d'un élément original du XIII<sup>e</sup> siècle.

- parmi toutes les structures dégagées, le gros mur 4013 est chronologiquement le plus ancien. Il pourrait être contemporain de 4001-4002, mais tout aussi bien antérieur ou postérieur. Son arrêt au sud est en effet dans le même plan que celui des murs 4001-4002 : comme si les deux structures s'étaient appuyées sur un même mur disparu, ou sur un même passage primitif. Néanmoins, 4013 est plus fin que 4016 (1,50 m contre 2,10 m).

La niche 4014, la pierre de seuil 4018 et le retour 4022 sont liés et contemporains de 4013.

- 4003, 4017 et 4019 sont alignés au sud sur l'arrêt sud des murs 4013 et 4016. Ils sont postérieurs à 4013, mais antérieurs à la construction du jeu de paume, qui est venu se plaquer contre 4016, entraînant la disparition de la structure qui imposait l'alignement de 4001, 02, 03 13, 17, 19.

- par conséquent 4004 et 4005, qui sont venus réduire le passage primitif lors de la mise en place de la poterne, sont plus tardifs, et peut-être contemporains de la construction du jeu de paume (1586).

- Les deux blocs en connexion 4007 et 4008 sont très caractéristiques de la destruction à la mine de 1632. Ils sont sans doute tombés du mur 4022.

Le niveau d'arasement de toutes les autres structures doit également être attribué à cette date de 1632, avec une destruction par mine ou par sape. Néanmoins, les murs arasés ne subsistent pas comme blocs en connexion (sauf s'ils sont encore enfouis dans les gravas non dégagés). Cet état d'arasement (si la couche restant à dégager présente une épaisseur de 0,5 à 2 m), évoque un chantier de démolition et de récupération dans lequel la base des murs a été protégée par l'accumulation des déblais.

- Le mur 4012, monté à l'argile, n'a pas de fondation, et il se prolongeait au-dessus du bloc 4008. Néanmoins, il était largement recouvert par les déblais de démolition 4011. Il s'agit donc d'un aménagement d'occupation des ruines, sans doute lié au chantier de démolition (baraque de chantier ou logement d'ouvrier). Le mur 4015, de même facture, est sans doute de même date. Ces deux murs ont sans doute eu une durée de vie assez brève.

- La couche de déblais 4011 est la plus mystérieuse. Elle ne contient pas de blocs en connexion, mais de nombreux moellons, parfois de forte taille, mêlés à du mortier pulvérulent. Or, cette couche vient recouvrir les murs arasés en 1632 d'une épaisseur de 1 à 1,5 m. On comprend mal la raison qui aurait pu pousser des manœuvres à mettre ainsi en tas des moellons en vrac et du mortier. Mais si cette accumulation n'est pas due à un effort humain volontaire, on ne comprend pas alors quel bâtiment, épargné par la mine de 1632, aurait pu tomber à cet endroit. S'agit-il du mur pignon nord du jeu de paume ? Ou d'un bâtiment dressé contre ce mur pignon ?

- La couche de déblais 4010 est moins mystérieuse. Elle contient peu de moellons, peu de mortier. Il s'agit visiblement d'un énorme pierrier. Lors de la mise en culture du château, au XIX<sup>e</sup> siècle, les paysans ont épierré les surfaces les plus planes. Les pierres du « Verger » ont formé un « murger » tout autour du champ. L'US 4010 est sans doute un murgé formé en épierrant le jeu de paume, puisque celui-ci semble avoir été sommairement nettoyé, mais qu'il ne contient aucun autre entassement de pierres.

Cette chronologie sommaire pourra être infirmée ou confirmée par la poursuite du sondage.

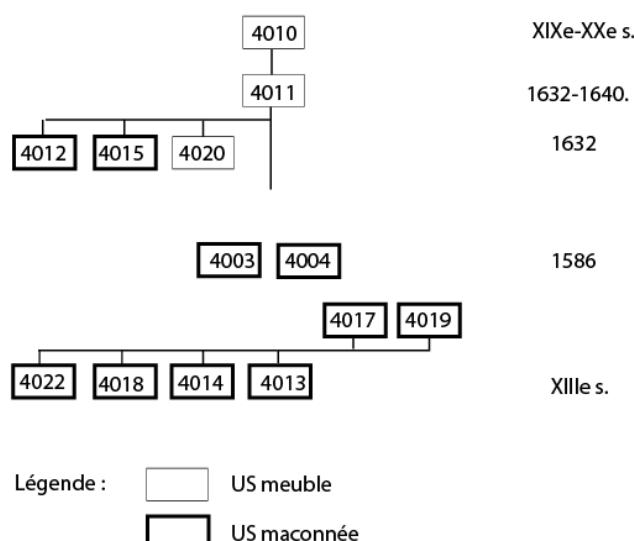


Fig. 42 : ébauche de diagramme de Harris.

## Relevé en photogrammétrie et étude de la façade orientale du jeu de paume et du donjon (E)



Fig. 43 : orthophotographie de la façade est du jeu de paume et du « donjon ».

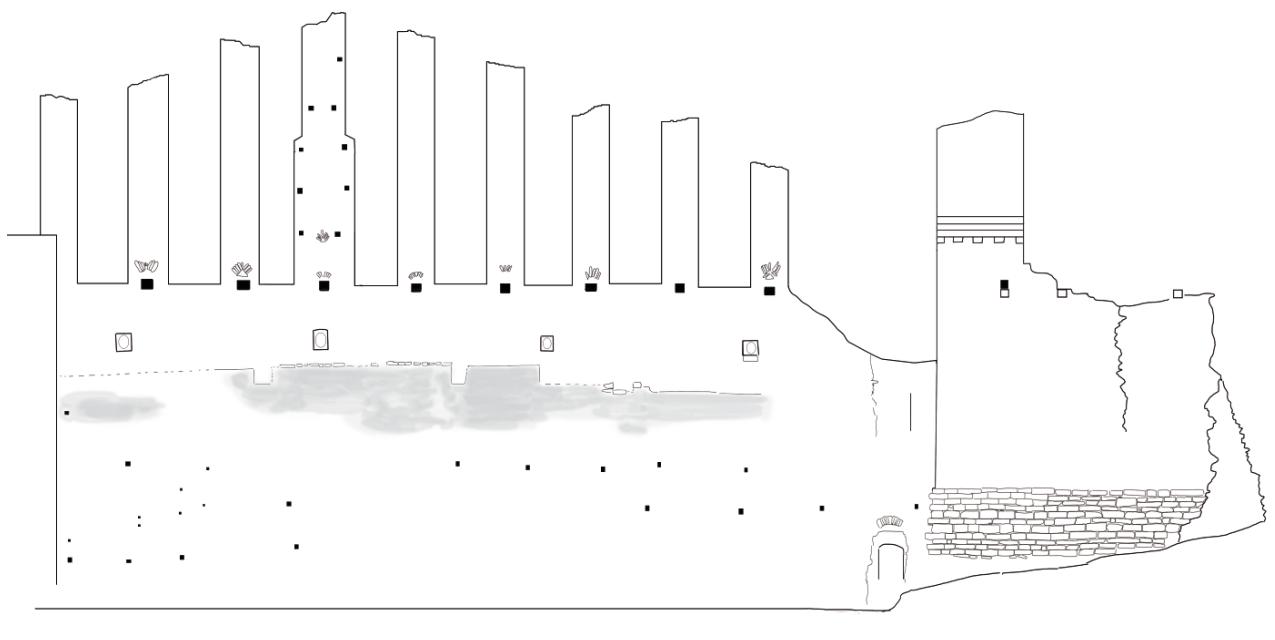


Fig. 44 : interprétation de l'orthophotographie.

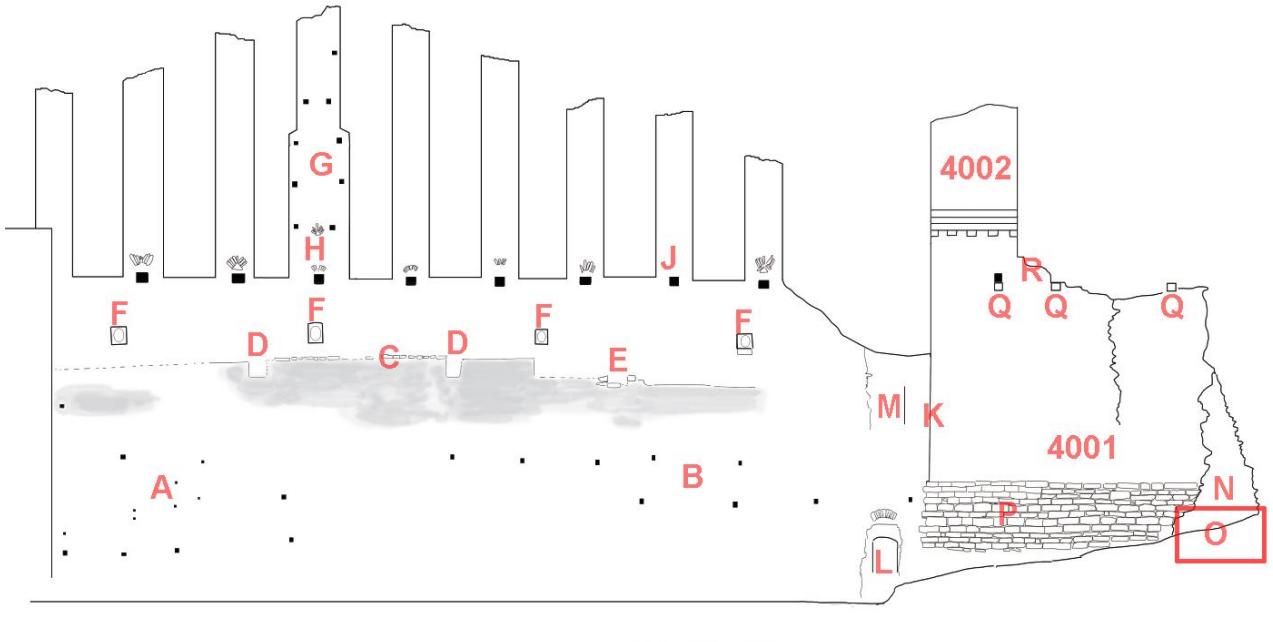


Fig. 45 : orthophotographie avec repères.

La façade orientale du jeu de paume est connue depuis le début de l'étude du château. Mais elle a été pendant longtemps recouverte d'une importante masse de lierre, puis de branches de lierre desséchées. Cette année, la façade est enfin entièrement visible. On y voit plus clairement ce qu'on apercevait les années précédentes, notamment un chemin de ronde crénelé fossile révélé par le mortier. Mais ce mortier est fragile, et justifiait donc ce relevé photo urgent, aussi imparfait soit-il.

La façade du **jeu de paume** peut se découper verticalement en quatre strates :

- une partie basse sans enduit, caractérisée par la présence de trous de boulins. Ceux-ci sont irréguliers au sud (A), et organisés en lignes horizontales mieux établies au nord (B).

- une partie moyenne où l'appareil disparaît derrière un enduit. Il s'agit peut-être de la même phase que la précédente, avec un enduit uniquement conservé sur la partie haute. L'intérêt de cet enduit est qu'il s'arrête sur une ligne horizontale assez nette, parfois soulignée de pierres plates (C), et surtout échancrée de deux créneaux (D). Cette limite se situe à environ 1 m au-dessus du sol actuel du jeu de paume. Au nord, ce niveau d'enduit est un peu plus bas, mais deux pierres de chainage semblent dessiner la base d'un troisième créneau (E). De manière assez évidente, la limite supérieure de l'enduit a donc fossilisé l'état de la muraille avant la construction du jeu de paume.

- La partie supérieure ne comporte ni trace d'enduit ni trou de boulin, mais quatre cartouches dont Léonce Raffin disait qu'ils étaient aux armes de Claude de Guise (F : croix de Jérusalem et armes de Lorraine). L'un de ces cartouches portait en 1909 le chronogramme 1586. Aujourd'hui, il ne reste que quelques fragments des armoiries.

- Cette partie supérieure est coiffée par les 9 aiguilles de Lourdon, qui sont les trumeaux des fenêtres hautes du jeu de paume. On remarque que seul le 4<sup>e</sup> trumeau – le plus haut – est muni d'une base élargie et trouée de trous de boulins (G). Tous les trumeaux possèdent à leur base un trou de poutre traversant. Ce trou est généralement protégé par une petite arcade de décharge, sauf le 4<sup>e</sup> (H, arcade quelques mètres plus haut) et le 8<sup>e</sup> (J, pas d'arcade).

**Entre le jeu de paume et le donjon** s'étend une partie intermédiaire, dont la maçonnerie prolonge celle de gauche (jeu de paume) et est séparée de celle de droite (donjon) par un coup de sabre (K). Cette travée présente des trous de boulins en partie basse, mais pas de maçonnerie enduite en partie médiane.

La partie basse est ouverte par une porte donnant sur un escalier voûté (L), que nous avons évoqué dans la partie précédente. Tout l'encadrement externe de cette poterne a été arraché.

Au-dessus de cette poterne, à la hauteur de l'ancien chemin de ronde, on remarque un, voire deux coups de sabre verticaux (M). Il ne s'agit sans doute pas d'une bretèche, puisqu'on ne voit aucune trace de trou de boulin ou d'arrachement de console.

Le sommet de cette partie médiane est ruiné à un niveau plus bas que les maçonneries voisines. Il portait sans doute un 10<sup>e</sup> trumeau du jeu de paume, sur lequel se raccordait son mur nord.

A droite (nord) se dresse la partie dite du « **donjon** ». Elle est limitée à gauche par un coup de sabre (K) et à droite par une simple fracture, qui a été contrebutée en 2023 par un contrefort de maçonnerie (N).

Le sondage mené en 2020 à l'emplacement de la base du contrefort (O) n'a pas permis de retrouver la base du mur médiéval.

La base de ce mur, légèrement talutée, est en grand appareil rustique (P). Ce grand appareil s'arrête au sud dans le prolongement du coup de sabre, mais avec des pierres d'attente faisant saillie au sud.

Au-dessus, le coup de sabre est clairement dessiné par un angle maçonner.

À l'altitude 373,45 ngf, on remarque trois consoles en quart de rond (Q). Les deux consoles les plus à droite ont été déposées et replacées à leur emplacement primitif par les restaurateurs. Celle de gauche, inaccessible, est dans son état d'origine. On remarque qu'elle est surmontée d'un trou de boulin, ce qui la désigne comme console portant un houd. Ces trois consoles (une quatrième a été détruite au centre), sont à la même hauteur que les trous de boulins de la galerie du jeu de paume, ce qui est peut-être un hasard.

Au-dessus de ces consoles, le chemin de ronde a conservé une partie de son parapet (R) qui est encore couronné par une seule dalle de couverture.

L'extrémité sud du mur du donjon est surmontée par une colonne rectangulaire (US 4002), dont les deux angles orientaux sont conservés, et les deux angles occidentaux arrachés (voir description dans la partie précédente.)

## Relevé de terrasses mises au jour pendant l'hiver 2024-2025 lors de la restauration du bastion sous le donjon (F)

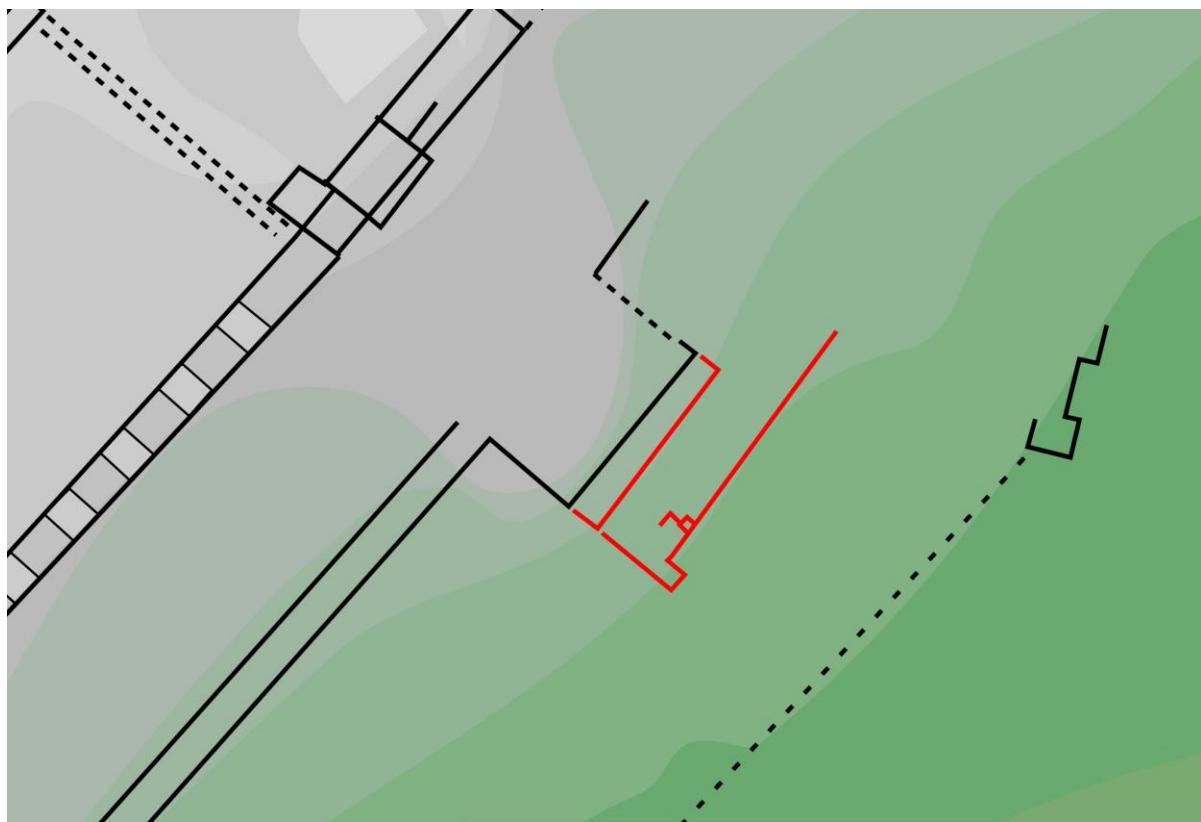


Fig. 46 : relevé des terrasses au pied du donjon.



Fig. 47 : vue générale des terrasses depuis le nord-est. La terrasse extérieure est un mur moderne. Le mur de terrasse ancien est visible sous le chêne central.

En 2024 et 2025, les bénévoles de *Castrum Lordo* ont continué la restauration des murs de pierres sèches qui soutiennent les terrasses à l'est du jeu de paume. Ces terrasses sont souvent très ruineuses ; elles ont été restaurées et remontées à différentes époques (terrasses à vigne), et des murets parallèles sont parfois la trace de différents états successifs.

Sous la grande terrasse à canon à l'est du « donjon » (visible tout en haut de la photo 48), les restaurateurs ont mis à jour un second mur, en contrebas, et à 1,5 m environ du premier, puis un troisième mur, à 3 m du second.

Ce mur est conservé sur une longueur de 12 m. Il s'arrête au nord sur un mur perpendiculaire, qui prolonge le mur nord de la première terrasse. Près de cette extrémité, le troisième mur de terrasse présente une niche, à moitié détruite, profonde de 50 cm et large de 80 cm environ. Le montant droit de l'entrée de la niche est constitué par un bloc de calcaire parallélépipédique de gros calibre, qui est sans doute un bloc de récupération. Le montant gauche semble constitué de simples plaquettes de calcaire, sans autre chaînage. Le fond de la niche est recouvert d'enduit, ce qui est inattendu dans une structure de pierres sèches.

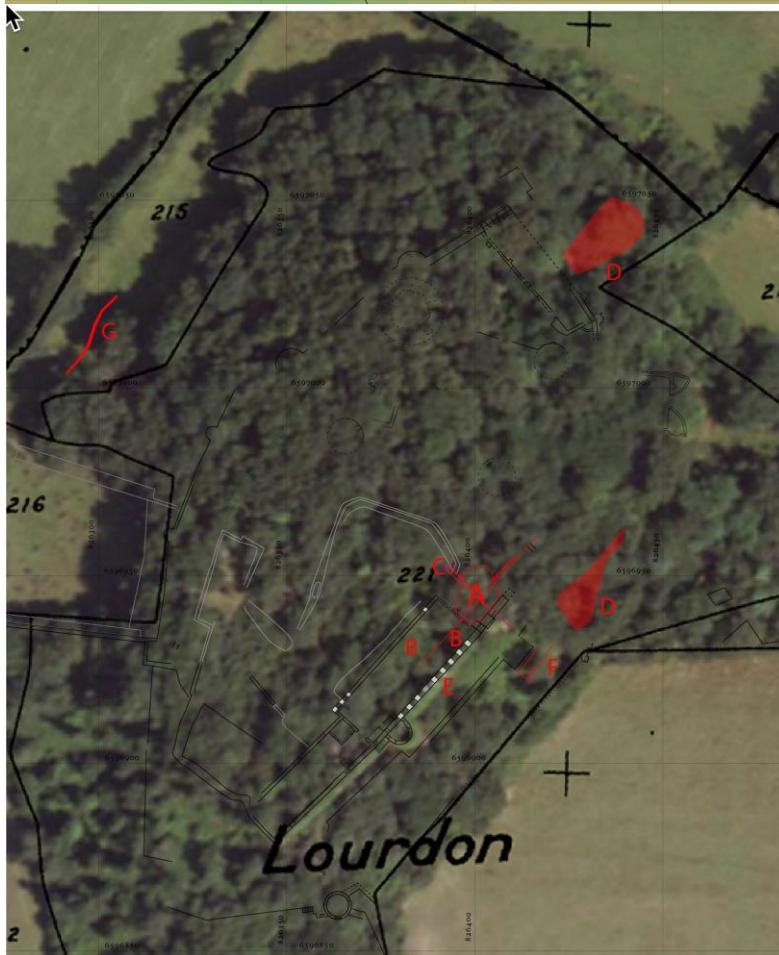


Fig. 48 : troisième mur de terrasse, vu de l'est.



Fig. 49 : niche près de l'extrémité nord du troisième mur de terrasse

## Prospection dans les déblais d'un parking aménagé en contrebas du château (G)



La parcelle en pré immédiatement à l'ouest et en contrebas de la parcelle du château (parcelle 0215) a été sommairement aménagée pour y stationner les véhicules des bénévoles travaillant au château. Dans cette perspective, la terre végétale a été décaissée de quelques centimètres, et repoussée à l'est, dans la partie haute du pré. Dans cette terre fraîchement retournée, nous avons eu la surprise de trouver un nombre inhabituellement élevé de tessons noirs, provenant notamment de cruches à bec déjetés et à anses coudées, voire à cordons digités.

Le produit du ramassage a été confié à l'étude de Michel Maerten.

Cette concentration exceptionnelle de tessons, hors de l'enceinte du château, pourrait révéler la présence d'un hameau médiéval, ou d'un dépotoir du château.

## Nouveau regard sur le jeu de paume

Le mercredi 30 août, Lourdon a reçu la visite de trois illustres spécialistes du jeu de paume :

Thierry Bernard-Tambour (président du cercle du jeu de paume de Fontainebleau)

Serge Vaucelle (maître de conférences HDR en STAPS à Toulouse, spécialiste de l'histoire du sport)

Frederika Adam, Real tennis Society, photographe.

La visite a été particulièrement sympathique, et appréciée tant par les visiteurs que les visités.

Nos visiteurs ont tout d'abord été surpris par les dimensions du site.

La disposition générale (pignons sur les murs longs, offrant une hauteur maximale au niveau du filet, n'est pas justifiée par les règles du jeu de paume classique, qui privilégie les coups bas et les rebonds au sol. En revanche, il pourrait s'expliquer par une vocation de la salle à jouer au « pallone ».



*Mentre segna il Pallon l'acca traxia IL PALLONE Croce il vigor nelle robuste Braccia .*  
Fig. 52 : jeu de pallone

Le *pallone* est une forme de jeu de paume, qui se joue avec un gant de bois (« bracelet ») et un ballon gonflé ; très populaire en Italie (jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle), ce jeu était considéré en France comme particulièrement aristocratique. Il est possible que Claude de Guise ait voulu exalter la gloire de Cluny (ou la gloire des Guise), en développant ce jeu à Lourdon.

La couverture par un vellum de toile est très possible.

Cette identification ferait de Lourdon le seul terrain de pallone couvert connu avec celui de Prague.

L'enduit, conservé sur le mur sud, est très fin et semble fragile : rien n'indique qu'il soit lié au jeu de paume (ou alors, il est très dégradé).

Une fouille serait intéressante au centre du terrain, pour retrouver la rigole centrale, et éventuellement la citerne qui servait à évacuer les eaux de ruissellement.

## Bibliographie

RAFFIN (Léonce), « Une forteresse clunisienne : le château de Lourdon », *Annales de l'académie de Mâcon*, t. 15-2, 1910, p. 164-210.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Le château des abbés de Cluny à Lourdon : le parc, le jeu de paume, la tour philipienne », dans *Châteaux et prieurés, actes du premier colloque au château de Bellecroix*, Chagny, 2012, p. 308-327.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), DUCRUIX (Florence), *Le château des abbés de Cluny à Lourdon, édition revue et augmentée*, Chagny, 2019.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), DUCRUIX (Florence), « La forteresse des abbés de Cluny à Lourdon (Saône-et-Loire) : le château capétien, le jeu de paume, les terrasses d'artillerie. Bilan de sept années et de fouilles et de dégagement » *Bulletin monumental*, t. 179-1, 2021, p. 41-54.



# Étude du mobilier

(Michel Maerten)

## I. Mobilier trouvé en fouilles

### Inventaire descriptif

Total : 7 sacs

#### - Sac n° 1 : US 4010 – 28/31/07

**C-044529-0001** : 7 tessons de poteries à pâte grise à noire, comprenant 6 fragments de pances. Masse totale des 7 tessons : 113 gr.

Dont 1 fragment de lèvre (noté A, en haut à gauche sur l'image) à extrémité aplatie et marli horizontal plat et court de 1,1 cm.

Masse du tesson dans l'état : 14 gr.

Epaisseur du haut du col : 6 mm.

Diam. : 12 cm.

Pâte noire à inclusions de grains de quartz dont certains crèvent la paroi intérieure. Présence de quelques particules de mica blanc.

Paroi extérieure lissée. Paroi interne avec stries de tournage bien visibles.

Datation de l'ensemble : Bas Moyen Age/ début Epoque Moderne.



Fig. 53 : **C-044529-0001**.

**C-044529-0002** : 4 tessons à pâtes orangées dont 3 glaçurés. 1 fond plat (noté B) avec panse glaçurée marron et coulures jaunes externes. Glaçure interne couvrante jaune sur engobe blanc. Masse dans l'état : 56 gr. Diam. du pied : 8 cm. Production de Cluny, type cruche. Datation : période contemporaine.

-1 tesson de lèvre vernissée de couleur marron foncé. Masse dans l'état : 28 gr. Pâte fine avec quelques grains de quartz. Type terrine. Datation : période contemporaine.

- 2 tessons de pances dont 1 à glaçure externe marron et glaçure interne jaune. Productions de Cluny. Datation : Epoque contemporaine

**Sac n° 2 : US 4010 – 28/31/07**

**C-044529-0003 :** 3 carreaux complets, dont 1 à glaçure unie marron/noire (numérotés de 1 à 3). Dimensions : 8,6 x 8,6 cm. 2 carreaux ne portent sur leur face supérieure que des restes d'engobe blanc et des coulures de glaçure sur les tranches légèrement biseautées. Épaisseur : 2,8 à 3 cm. Traces de mortier de chaux blanc sur la surface de pose. Pâte à inclusions de grains de quartz. Masse du n° 1 : 354 gr. Masse du n° 2 : 347 gr. Masse du n° 3 : 398 gr.



Fig. 54 : **C-044529-0003.**

**C-044529-0004 :** 1 fragment de carreau usé dont il ne subsiste plus que quelques traces d'engobe blanc et des coulures vernissées marron sur les flancs légèrement biseautés. Masse : 111 gr. Épaisseur : 2,3 cm.

**C-044529-0005 :** 1 petit fragment de carreau ou brique dont la face supérieure et les flancs portent 1 glaçure marron foncé. Épaisseur : 1,7 cm. Masse : 61 gr.

**C-044529-0006 :** 1 petit carreau circulaire estampé bicolore du type « bouchon central », à face supérieure glaçurée marron et jaune. Masse dans l'état : 30 gr. Diam. supérieur : 3,5 cm. Diam. inf. : 2,9 cm. Épaisseur : 2,3 cm. Pâte de couleur orangée avec inclusions de grains de quartz. Technique de fabrication : la circonference semble avoir été épannelée verticalement avec un objet tranchant.



Fig. 55 : **C-044529-0006**

**- Sac n° 3 : US 4010 – 28/31/07**

**C-044529-0007 : 5 fragments de tuiles.**

Masse totale : 858 gr.

- 3 fragments de tuiles plates dont 2 jointifs.

-A- Masse : 176 gr. Long. Impossible à mesurer. Épaisseur : 1,5 cm. Pâte bien cuite de couleur orangée assez fine avec petites inclusions de grains de quartz. Face supérieur lissée dans le sens longitudinal. Face inf. Sablée avec nombreux grains de quartz. Pas de trace de mica.

-B- Tuile plate légèrement cinctrée incomplète. Masse : 208 gr. Long. impossible à mesurer. Épaisseur : 1,9 cm. Pâte bien cuite de couleur orangée, avec inclusions de grains de quartz. Face supérieur lissée dans le sens longitudinal. Face inf. Sablée avec grains de quartz. Pas de mica apparent.

-C- Fragment de tuile canal. Masse : 211 gr. Long. Impossible à mesurer. 1 bord conservé sur 5 cm. Épaisseur : 1,8 cm. Pâte bien cuite de couleur marron clair. Présence d'inclusions de grains de quartz. Pas de mica visible. Face supérieur lissée dans le sens longitudinal. Face inf. Sablée avec nombreux grains de quartz. La partie supérieure conservée présente 1 bande rectiligne glaçurée de couleur jaune marron.

-D- Petit fragment de tuile canal. Épaisseur : 1,7 cm. Masse dans l'état : 72 gr. Mêmes caractéristiques techniques que la tuile précédente.

-E- Petit fragment de tuile canal. Masse dans l'état : 73 gr. Épaisseur : 1,9 cm. Mêmes caractéristiques techniques que la tuile précédente. Face supérieur recouverte d'une glaçure marron craquelée d'environ 1 mm d'épaisseur.

**- Sac n° 4 : US 4010 – 28/31/07**

**V-044529-0001 : Verre creux.**

- 6 fragments de verre creux dont 4 appartiennent à une même bouteille en verre opaque verdâtre. Masse : 81 gr. 1 fragment appartient au pied de la bouteille du type à fond creux. Des stries d'usage par frottement sont visibles. Datation : Période contemporaine.

- 1 fragment de la partie supérieur d'un gobelet en verre incolore avec reflets jaune/vert. Masse dans l'état : 5 gr. Épaisseur : 2,5 mm. Diam. À l'ouverture : 8 cm.

- 1 petit fragment de verre incolore à reflets mordorés avec quelques bulles d'air. Courbure d'un possible gobelet. Masse dans l'état : 2 gr. Épaisseur : de 1,5 à 3 mm.



Fig. 56 : V-044529-0001

- Sac n° 5 : US 4010 – Mobilier métallique 28/31/07

**M-044529-0001** : Élément de harnais en fer comportant 1 boucle avec son ardillon et un reste de corde. Masse : 170 gr. Datation : période contemporaine.



Fig. 57 : **M-044529-0001**

**M-044529-0002** : Clou à tête ronde légèrement plié. Masse : 6 gr. Long. : 7,9 cm. Datation : période contemporaine.

**M-044529-0003** : Objet en fer indéterminé (?). Masse : 40 gr. Long. : 8,9 cm. Datation : période contemporaine.



Fig. 58 : **M-044529-0003**

**M-044529-0004** : 3 fragments d'un récipient en tôle de fer. Masse : 27 gr. Épaisseur : 1 mm. Bord supérieur replié sur l'extérieur. Présence d'un rivet pour la fixation d'une anse. Datation : période contemporaine.



Fig. 59 : **M-044529-0004**

- Sac n° 6 : US 4010 - Ossements animaux divers

**M-044529-0001** : 3 os. Masse totale : 278 gr.

-1- Astragale de bovidé (au milieu de l'image). Masse : 63 gr. Long. totale conservée : 6,9 cm. Larg. : 3,3 cm.

-2- Tête de fémur de bovidé (à gauche). Masse : 183 gr.

-3- Fragment d'os long indéterminé.



Fig. 60 : **F-044529-0001**

**Sac n° 7 : US 4011 – remblais démolition. Objets divers.**

**M-044529-0005** : 1 anneau en fer. Masse : 21 gr. Diam. : 4,7 cm. Diam. interne : 3,6 cm.

**M-044529-0006** : 1 clou de charpente à tête circulaire et à tige de section carrée. Masse : 17 gr. Long. : 7,9 cm.



Fig. 61 : **M-044529-0006**

**M-044529-0007** : 3 scories de fer. Masse totale : 364 gr.

**C-044529-0008** : 1 carreau complet à glaçure jaune sur sa face supérieur Masse : 418 gr. Long. : 8,2 x 8,7 cm. Épaisseur : 3,1 cm.



Fig. 62 : **C-044529-0008**

**C-044529-0009** : 1 fragment de carreau avec des stries de pré découpage. Masse : 242 gr. Épaisseur : 2,8 cm. Pâte orangée avec inclusions de grains de quartz. Pas de mica apparent.



Fig. 63 : **C-044529-0009**

**C-044529-0010** : 1 fragment de lèvre d'une poterie à pâte grise avec décor de 2 bandeaux parallèles digités. Masse : 180 gr. Diam. de la lèvre : 61 cm. Lèvre inclinée de 2,7 cm de large. Datation : Bas Moyen Age/ époque Moderne.



Fig. 64 : C-044529-00010

**C-044529-0011** : 1 fragment d'anse plate en pâte grise. Masse : 31 gr. Épaisseur : 9 mm.

**C-044529-0012** : 1 anse creuse tubulaire en pâte claire sans glaçure. Manche de poêlon. Masse : 45 gr. Long. conservée : 6,4 cm.

**C-044529-0013** : 1 petit fragment de carreau estampé bicolore avec 1 trait jaune sur fond de glaçure marron. Masse : 16 gr. Épaisseur : 2,6 cm

**C-044529-0014** : 2 fragments de fond plat d'une poterie horticole en pâte fine bien cuite de couleur orangée. Masse : 208 gr. Diam. du fond : 19 cm. Épaisseur : 9 mm. Datation : époque contemporaine.

**C-044529-0015** : 1 petit fragment de poterie à pâte claire et à glaçure interne de couleur verte. Masse : 11 gr.

## Conclusion

Comme pour l'ensemble du mobilier découvert les années précédentes lors des prospections au sol, il est possible de tirer un certain nombre de remarques. Ainsi, la présence d'une forge est confirmée par la découverte de nombreuses scories de fer. A nouveau, la découverte de carreaux recouverts de glaçure plombifère de couleur jaune sur engobe blanc témoigne d'un niveau de richesse conséquent des maîtres d'ouvrages, ce qui confirme bien le désir d'apparat apporté aux revêtements des sols. Cette propriété du monastère de Cluny fut donc réalisée avec la volonté évidente d'en montrer toute son opulence.

Ce matériel présente l'intérêt de fournir un premier catalogue des artefacts conservés sur ce site. Pour la céramique, l'analyse des gestes techniques des potiers et les traces d'utilisations sont tout-à-fait possibles. Certes, les lieux de provenances restent toujours problématiques, malgré un certain accroissement de nos connaissances ces dernières années sur la localisation des ateliers de potiers (Maerten, 2011). Mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. De toute évidence le centre potier situé à la périphérie immédiate du bourg monastique de Cluny devait approvisionner prioritairement en poteries les cuisines du château de Lourdon et fournir les carreaux de sols. La détermination des matières premières utilisées nécessitera des analyses physico-chimiques. Celles-ci pourraient permettre de localiser des zones géologiques favorables pour expliquer l'économie des argiles plastiques. Il reste à trouver un financement pour cette étude. Le PCR en cours sur les carreaux de pavement de Cluny (s. dir V. Thirion-Merle, laboratoire Arar, Lyon) apportera sur ce sujet son lot d'informations.

## II. Mobilier trouvé dans les déblais d'un parking aménagé en contrebas du château

### Mobilier mis au jour

Constitué de 627 tessons de poteries, de 2 fragments de briques, de 4 éléments métalliques, et de 7 fragments osseux, les artefacts récoltés cette année viennent compléter utilement le corpus du mobilier inventorié lors des campagnes précédentes.

Le mobilier collecté a pu être nettoyé, séché, conditionné et enregistré par les membres des associations *Castrum Lordo* et du CeCaB conformément à nos recommandations qui furent préconisées dans les précédents rapports. Les éléments méritant d'être illustrés ont été photographiés, mais n'ont pas pu être dessinés par manque de temps.

Le mobilier céramique a fait l'objet d'un inventaire descriptif. L'étude technique s'appuyant sur l'analyse macroscopique des pâtes (couleur, texture) a permis un premier classement. La lecture typologique des poteries s'est basée sur la détermination des formes fermées et des formes ouvertes. Pour ce qui concerne la datation du principal mobilier céramique, nous pouvons constater une répartition chronologique plus resserrée que d'habitude, allant de la fin du Moyen Age jusqu'au début de l'époque Moderne.

L'ensemble de ces opérations : inventaire, comptage, photographies, analyse des données, recherches documentaires et rédaction du rapport, a été réalisé sur une période de 8 jours, il me semble juste de signaler que ce travail a été effectué bénévolement et sans aide financière.

### Inventaire

Total : 14 sacs

**Tessons de poteries à pâte grise.** 534 tessons de panse répartis en 2 sacs (n° 5 et n° 6). Masse totale : 3,345 kg.

- Lèvres grises : 41 tessons. Masse : 667 gr.
- Fonds gris : 6 tessons. Masse : 91 gr.
- Anses grises : 5. Masse : 116 gr.
- 2 décors (1 ondé et 1 digité) + 1 bec ponté + 1 couvercle : 4. Masse : 65 gr.

**Sac n° 1 :** Fragments de lèvres grises dont :

**C-044529-0016** : Gros tesson de rebord plan et large. Larg. : 3 cm. Type récipient de stockage. Pâte grise à inclusion de grains de quartz et de fines particules de mica blanc. Masse dans l'état : 141 gr. Diam. de la lèvre = 34 cm. Paroi externe oblique portant un décor de cannelures verticales faites au doigt.

Comparaison : Faure BOUCHARLAT (Elise) (s. dir.), *Pots et potiers en Rhône-Alpes*, DARA n° 12, Lyon, 1996, p. 163, fig. 113, n° 9.



Fig. 65 et 66 : **C-044529-0016** face externe (à gauche) et interne (à droite).

**C-044529-0017** : Fragment de lèvre à rebord plan et large à extrémité arrondie. Larg. : 3,1 cm. Paroi extérieure oblique. Diam. : 26 cm. Masse : 40 gr. Pâte grise avec inclusion de grains de quartz et quelques fines particules de mica visibles à la loupe.

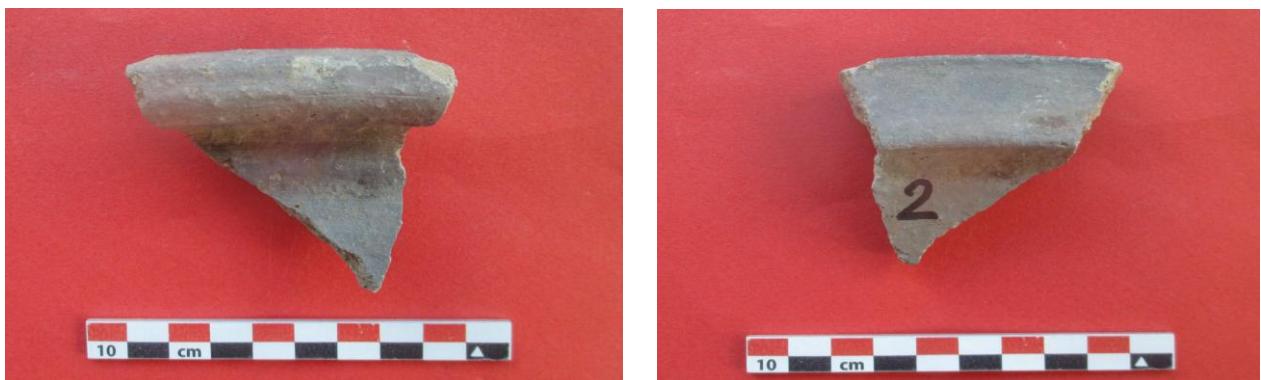


Fig. 67 et 68 : **C-044529-0017** : face externe (à gauche) et interne (à droite).

**C-044529-0018** : Rebord avec lèvre inclinée débordante mince. Larg. : 1,5 cm. Col vertical de 1,9 cm. Départ de la panse inclinée. Pâte grise à cœur beige avec inclusion de grains de quartz et quelques particules de mica blanc. Diam. : 15 cm. Masse : 19 gr.



Fig. 69 et 70 : **C-044529-0018** : face externe (à gauche) et interne (à droite).

**C-044529-0019** : Rebord avec lèvre fine à extrémité arrondie et paroi externe verticale. Diam. : 14 cm. Larg. de la lèvre : 5 mm. Masse dans l'état : 12 gr. Hauteur de la paroi extérieure verticale : 1,6 cm. Pâte grise à cœur beige avec inclusion de petits grains de quartz et très fines particules de mica.

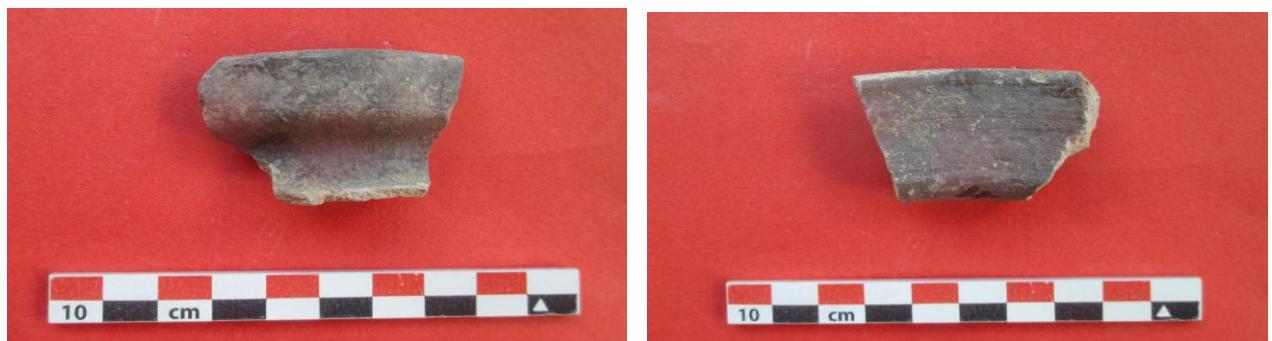


Fig. 71 et 72 : **C-044529-0019** : face externe (à gauche) et interne (à droite).

**Sac n° 2 : 5 fragments d'anses à pâte grise dont :**

**C-044529-0020** : Anse coudée fixée au rebord. Partie supérieure horizontale triangulaire, et angle vertical à section circulaire. Diam. de la partie circulaire : 1,4 cm. Masse dans l'état : 16 gr. Pâte grise à inclusion de grains de quartz. Pas de mica visible à la loupe.



Fig. 73 et 74 : **C-044529-0020** : vue du dessus (à gauche) et de profil (à droite).

**C-044529-0021** : Anse fragmentaire plate accolée à la lèvre. Long. conservée : 4,8 cm. Masse : 38 gr. Pâte grise à inclusion de grains de quartz et fines particules de mica noir.

**Sac n° 3 : 3 tessonns dont : 1 décor ondé, 1 fragment de couvercle et 1 départ de bec ponté.**

**C-044529-0022** : Petit fragment de couvercle en forme de disque avec face interne concave. Diam. : 14 cm. Masse : 14 gr. Épaisseur du rebord : 9 mm. Pâte à surf. ext. grise et à cœur beige avec inclusion de petits grains de quartz sans mica apparent à la loupe. Utilisation probable sur un pot à cuire.



Fig. 75 : **C-044529-0022** : Fragment de couvercle, face externe.

**C-044529-0023** : Décor ondé à la liaison col / panse. Pâte avec inclusion de petits grains de quartz sans mica apparent à la loupe. Épaisseur au niveau de la ligne ondée : 6 mm.



Fig. 76 : **C-044529-0023** : décor ondulé.

**C-044529-0024** : Petit fragment de bec ponté accolé à la lèvre. Masse : 15 gr. Pâte fine et bien cuite avec inclusion de petits grains de quartz et quelques particules de mica blanc.



Fig. 77 : **C-044529-0024**, fragment de bec ponté.

**Sac n° 4** : Tessons de fonds à pâte grise.

**Sac n° 5** : Fragments de panse grises.

**Sac n° 6** : Fragments de panse grises.

**Sac n° 7** : Tessons de fonds de poteries à pâte orangée.

**C-044529-0025** : Fragment de fond plat de pichet avec départ de la panse. Masse : 34 gr. Diam. du fond : 11 cm. Pied formant un bandeau de 1,4 cm de haut. Pâte fine bien cuite avec inclusion de petits grains de quartz et projections de gouttelettes circulaires de glaçure de couleur marron.



Fig. 78 et 79 : **C-044529-0025**, fragment de fond de pichet ; à gauche vue interne, à droite vue externe.

**C-044529-0026** : Fragment de fond de pichet. Masse : 13 gr. Pâte bien cuite avec inclusion de petits grains de quartz. Glaçure interne partielle de couleur beige avec des projections de gouttelettes circulaires. Diam. du fond légèrement concave : 10 cm.



Fig. 80 : **C-044529-0026** : fragment de fond de pichet, vue externe.

**Sac n° 8** : Tessons de panse orangées.

**Sac n° 9** : 3 fragments d'anses à pâte orangée.

**Sac n° 10** : 6 petits tessons de poteries de faïence, de grès et de vernissée. Masse totale : 37 gr. Dont : 1 tesson en grès portant un décor bleu. 1 petit fragment de faïence blanche. 4 tessons de poteries vernissées dont 1 anse.

**Sac n° 11** : Métal. 3 fragments.

**M-044529-0008** : 2 scories de fer. Masse de la plus grosse : 188 gr. de la plus petite : 12 gr.



Fig. 81 : **M-044529-0008**, deux scories.

**M-044529-0009** : 1 fragment de manche de couteau muni de 2 rivets traversants. Long. Conservée : 4,4 cm. Masse : 10 gr.



Fig. 82 : **M-044529-0009**, fragment de manche de couteau.

**Sac n° 12** : 1 minuscule fragment d'ardoise.

**Sac n° 13** : 2 fragments de briques en partie glaçurées. Masse : 302 gr.

- **Sac n° 14 : Ossements animaux (F-044529-0002)**

- 7 fragments dont :
- 1 petit fragment d'os brûlé.
- 4 fragments d'os longs.
- 2 fragments de côtes.
- Masse totale : 75 gr.



Fig. 83 : **F-044529-0002** ; fragment d'os d'animaux.

## Conclusion du mobilier du parking

Au risque de nous répéter dans cet inventaire 2025, nous pouvons affirmer que ce mobilier, bien que récolté hors stratigraphie et lors d'une simple prospection de surface, révèle des faits intéressants. La présence d'une grande quantité de tessons à pâte grise interroge. Il pourrait s'agir de l'épandage de détritus rejetés après usage. L'hypothèse d'un dépotoir de potier nous semble à exclure en raison de la diversité des types rencontrés, de l'important degré de fragmentation de ce mobilier céramique et de l'absence de tessons déformés. Matériel fragmentaire, il ne représente qu'un échantillon du mobilier céramique qui fut consommé au château de Lourdon. L'absence de forme archéologiquement complète nous prive d'interprétation fonctionnelle fiable en dehors de l'usage de pichets bien identifiables par leurs pieds et d'une marmite à anses couées. La présence de ce récipient présente un intérêt chronologique qui nous conduit à envisager une datation fin XV<sup>e</sup> / début XVI<sup>e</sup> siècle pour l'ensemble de ce mobilier. Des investigations complémentaires seront à poursuivre l'an prochain sur ce secteur.

Il importe d'étudier le mobilier collecté en ramassage de surface, afin d'en permettre un inventaire et une étude scientifique, même succincte. Ce matériel, bien que trouvé hors stratigraphie, présente l'intérêt de fournir un catalogue assez général des artefacts utilisés sur le site, dans la longue durée. Pour la céramique, l'analyse des gestes techniques des potiers et les traces d'utilisations sont tout-à-fait possibles. Certes, les lieux de provenances restent toujours problématiques, malgré un certain accroissement de nos connaissances ces dernières années sur la localisation des ateliers de potiers (Maerten, 2011). Mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. La détermination des matières premières utilisées nécessitera la réalisation d'analyses physico-chimiques. Elles pourront permettre de localiser des zones géologiques favorables pour expliquer l'économie des argiles plastiques dans le secteur de Cluny.

Pour terminer, il ne faut pas oublier que la finalité de toute recherche archéologique est de ressusciter le mode de vie des hommes du passé, dans leur milieu social, économique et naturel. Ce qui nous amène à préférer une publication dans laquelle on évoque les activités humaines, plutôt qu'à une étude, en quelque sorte déshumanisée, consistant à faire « *mousser* » un rapport comme le disait si bien l'archéologue Henri Parriat (1910 - 1975), et à ergoter sur des inventaires, des listes, sur des définitions typologiques et autres chiffres de NMI des poteries. Ainsi que l'avait relevé Patrice Beck, « *cette recherche du nombre minimum de vases offre un intérêt limité : elle ne peut déboucher sur une évaluation de l'importance de l'occupation, tant en nombre d'individus (humains) qu'en durée* » (Beck, La grange du Mont, DAF n° 20, 1989, p. 65). Comme l'avait également fait remarquer Jean-Marie Pesez, on sait pertinemment qu'il ne s'agit que d'un mode d'évaluation d'un sous-ensemble « *mutilé par les atteintes du temps et des hommes* » (Pesez, Bourgogne médiévale la mémoire du sol, 1987, p. 125) sans grande consistance réelle pour la connaissance d'une phase chronologique précise. Il nous semble qu'une étude fonctionnelle présente davantage d'intérêt, et reste finalement à privilégier, car elle est davantage révélatrice des modes de consommation et fournit plus de précisions sur l'histoire de la vie quotidienne des habitants qui fréquentèrent le château de Lourdon.

### III. Mobilier découvert fortuitement

#### Introduction

On notera que cette campagne de prospection 2025 a été moins féconde que celle des années précédentes. Nous ignorons s'il s'agit désormais d'une raréfaction du mobilier repérable en surface, ou d'un manque de temps consacré à sa collecte.

#### Inventaire

Total : 9 sacs

##### - Sac n° 1 : Tuile

**C-044529-0026** : Fragment de tuile canal retrouvée dans la vigne, mais provenant certainement du château. Information fournie par Dominique Bérard, Président de *castrum lordo*, mail du 6/02/2025.

Motif décoratif incisé avant cuisson. Tuile dite « parlante » portant un dessin représentant la partie antérieure d'un cheval muni d'une bride, avec une fine crinière, les oreilles dressées, 2 yeux circulaires et 2 pattes avant munies de sabots. Un quadrillage recouvre le corps de l'animal.

Masse : 326 gr.

Épaisseur : 1,5 cm (sur le bord) à 2 cm (au milieu).

Pâte orangée/rouge avec inclusion de grains de quartz. Face supérieur lissée. Face inf. sablée avec grains de quartz roulés. Pas de mica apparent.

Datation proposée : XVIII<sup>e</sup> s. / XIX<sup>e</sup> s.



Fig. 84 et 85 : **C-044529-0026** : tuile avec dessin incisé ; à droite, agrandissement de la tête de cheval.

##### - Sac n° 2 : Poteries

**C-044529-0027** : 3 gros fragments d'une même jatte avec lèvre verticale et collarette débordante. Pâte fine bien cuite de couleur beige. Surface extérieure et intérieure grésée avec engobe de couleur marron. Masse : 386 gr. Diam. de la lèvre : 28 cm. Diam de la collarette : 36 cm.



Fig. 86 : **C-044529-0027** : jatte à collarette.

**C-044529-0028 : 2 anses de poêlons :**

A – Pâte blanche recouverte d'une glaçure marron foncé. Masse : 46 gr.

B – Pâte rose non glaçurée. Seule la paroi int. Porte une glaçure marron brillante. Masse : 102 gr.

Datation : fin XIX<sup>e</sup> s. / début XX<sup>e</sup> s.



Fig. 87 : C-044529-0028 ; deux anses de poêlon.

**- Sac n° 3 : Faïence blanche**

**C-044529-0029 : 4 tessons, dont :**

- 1 fond d'assiette (en 2 tessons) portant un décor interne végétal vert et bleu. Pâte fine beige recouverte d'un émail stannifère blanc. Masse : 18 gr.

- 1 fragment de coupe. Pâte fine beige recouverte d'un émail stannifère blanc. Masse : 23 gr. Diam. 18 cm. Épaisseur du rebord : 4 mm.

- 2 fragments de coupes. Pâte blanche recouverte d'un émail stannifère blanc. Masse : 12 gr.



Fig. 88 : C-044529-0029 ; faïence.

#### **Sac n° 4 : Poteries**

**C-044529-0030** : 1 fragment de liaison panse / fond de jatte identique à celle inventoriée dans le sac n° 2. Pâte blanche grésée avec glaçure intérieure marron claire parsemée de petites boursouflures marron foncé. Masse : 146 gr. Diam. du fond : 27 cm.

**C-044529-0031** : 1 tenon de préhension glaçuré marron à pâte fine de couleur grise / orangée. Glaçure intérieure jaune sur engobe blanc. Masse : 27 gr. Diam. du tenon : 3,3 cm.

**C-044529-0032** : 1 fragment de bec tubulaire avec anneau circulaire de propreté appartenant à une jarre à huile. Pâte orangée fine. Surf. ext. et int. recouverte d'une glaçure marron foncé. Diam. interne du goulot : 1,8 cm.

**C-044529-0033** : 1 fragment de liaison lèvre / panse à pâte orangée et glaçure interne jaune sur engobe blanc. Surf. ext. à glaçure partielle de même nature. Masse : 14 gr.

Datation de l'ensemble : Fin XIX<sup>e</sup> / début XX<sup>e</sup> s.

#### **Sac n° 5 : Poteries**

**C-044529-0034** : 10 tessons d'une même jatte à pâte orangée fine recouverte d'une glaçure jaune recouvrant l'int. et l'ext. Lèvre droite à extrémité arrondie et bourrelet ext. Diam. de la lèvre : 27 cm. Masse : 155 gr.

**C-044529-0035** : 5 tessons de faïence dont 1 archéologiquement complet d'un petit pot recouvert d'un émail blanc stannifère. Haut. : 5,1 cm. Diam. du bord : 15 cm. Diam. du fond : 15 cm. Épaisseur à mi-haut. : 5 mm. Masse : 27 gr.

**C-044529-0036** : 12 tessons de poteries glaçurées de couleur marron brillant, à noir brillant, et 1 fragment de grès. Masse totale : 139 gr.

#### **Sac n° 6 : Mobilier métallique**

**M-044529-0010** : 1 scorie de fer. Masse = 99 gr.

**M-044529-0011** : 3 clous :

- 1 à tête plate ronde. Diam. 2,2 cm. Pointe recourbée. Haut. Dans l'état : 4,1 cm. Masse : 15 gr.
- 1 clou à tête ovale. Long. : 4 cm. Masse : 9 gr.
- 1 clou à tête ronde légèrement tordu. Long. : 9,1 cm. 12 gr. Datation : facture contemporaine.



Fig. 89 : **M-044529-0010 et 0011** ; clous et scorries.

- Sac n° 7 : Scories

M-044529-0012 : 3 petites scories. Masse : 16 gr.

- Sac n° 8 : Verre

V-044529-0002 : Masse totale = 214 gr.

- 2 fragments d'une bouteille translucide verte.

- 1 fond de verre à boire translucide. Diam. du fond : 4,4 cm.

- 2 fragments d'une bouteille translucide verte claire à fond rentrant.

- 2 fragments de fond de verre translucide.

- 1 fragment d'une bouteille en verre translucide vert clair.

- 1 fond de carafe rectangulaire avec marque en relief sur le fond :

BREVETE

PARIS

DEPOSE

Datation : période contemporaine.



Fig. 90 : V-044529-0002 ; verre.

Sac n° 9 : TCA

C-044529-0037 : 4 fragments de briques vernissées de couleur brune.

C-044529-0038 : 1 fragment de brique ou tuile vernissée marron jaune

C-044529-0039 : 1 carreau entier losangique irrégulier dont la glaçure a disparu. Couleur marron sur les bords. Long. : 13,3 cm. Larg. 7,9 cm. Épaisseur : 2,2 cm. Masse : 240 gr.



Fig. 91 : C-044529-0039 ; carreau losangique.

**C-044529-0040** : 1 carreau entier à glaçure sombre. Dimensions : 8,3 x 8,3 cm. Épaisseur : 2,9 cm. Masse : 375 gr.

**C-044529-0041** : 1 carreau entier non glaçuré à bords chanfreinés. Dimensions : 12,7 x 12,7 cm. Épaisseur : 2,6 cm. Masse : 616 gr.



Fig. 92 : **C-044529-0040 et 0041** ; carreaux.

### Conclusion

Comme pour le mobilier inventorié les années précédentes, il est possible d'en tirer quelques interprétations. Ainsi, la présence d'une forge est désormais parfaitement confirmée par la découverte de scories de fer. La collecte de carreaux recouverts de glaçure plombifère témoigne de la fonction ornementale des sols dans les parties résidentielles du château. Enfin, la fréquentation du site jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle est bien attestée par la rencontre de mobilier cassé et rejeté.

# Bibliographie de l'étude du mobilier

## Mobilier métallique

LEGROS (Vincent), « Le mobilier métallique de Boves (1996- 2000) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1 - 2, 2012, p. 91- 105

LEGROS (Vincent), « Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie », *Revue archéologique de Picardie*, n° ½, 2015.

RAFFIN (Aurélie), « Le mobilier métallique en contexte d'habitat rural dans les pays de la Loire (V<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 34, 2017, p. 271- 321).

## Mobilier céramique : poteries

BECK (Patrice), ROBLIN (Laurent), « Le mobilier céramique », *Une ferme seigneuriale au XIV<sup>e</sup> siècle – La grange du Mont (Charny, 21)*, DAF n° 20, 1989, p. 56- 66, Fig. 52 à 62.

BERRY (Walter), « La céramique : analyse des ensembles de datation, Le groupe épiscopal et canonial d'Autun » *20 ans de recherches archéologiques* (s. dir. S. Balcon-Berry et C. Sapin), 2021.

CANAT (Christine), « Catalogue du mobilier métallique », *Le couvent des cordeliers du Mont Beuvray* (sous la dir. de P. Beck et B. Saint-Jean Vitus), Collection Bibracte, T. 27, 2018, p. 214 - 248.

CHAPELOT (Jean), « Céramique, Le village bourguignon de Dracy, Archéologie du village déserté », *Cahiers des Annales*, Vol. 27, 1970, p. 126 - 155, Fig. 82 à 90.

DELOR-AHU (A.), SIMONIN (O), LEGROS (A.), SEVREY, « Les Tupiniers (S. & L.) : données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux », *Revue Archéologique de l'Est*, T. 54, 2005, p. 249 - 298.

FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.), *Pots et potiers en Rhône-Alpes Epoque médiévale – Époque Moderne*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n° 12, Lyon, 1996.

FAURE-BOUCHARLAT (Élise) (s. dir.), *A la fortune du pot - La cuisine et la table à Lyon et à Vienne (X<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> s.) d'après les fouilles archéologiques*, Lyon, 1990.

GARMIER (Jean-François), *La poterie de Cluny : tradition et fantaisie*, 1998.

GAUVIN (Henri), (s ; dir.), *Sarreguemines, Les marques de fabrique*, Association Sarreguemines passions, 2005, 237 p.

GOY (Corinne), GUILHOT (J. O.), (s ; dir.), *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire, Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, 1992, 399 p.

GUYOT (Stéphane), *Cluny (71) La maison des Dragons - Étude du mobilier céramique*, Rapport Evéha, 2013.

HORRY (Alban), « Le vaisselier de terre », *Le couvent des Cordeliers du Mont Beuvray - Histoire et archéologie* (s. dir. de P. Beck), Collection Bibracte, t. 27, 2018, p. 177- 201.

HORRY (Alban), « La faïence à Lyon du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle : l'apport des fouilles récentes ». *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 19, 2001, p. 137-179.

HORRY (Alban), « Le vaisselier lyonnais du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*, CRAHM, 2009 (article en ligne).

HORRY (Alban), *Poteries de Lyon, 1500-1850*, Morceaux choisis du quotidien à Saint-Georges, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012, 160 p.

HORRY (Alban), *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles) Un panorama des techniques des formes et des décors*, DARA n° 43, Lyon, 2015.

LEENHARDT (M.) (s. dir.), *Poteries d'Oc, Céramiques languedociennes, VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, Catalogue de l'exposition*, Nîmes, Musée archéologique, 1995.

LEENHARDT (M.), Vallauri (L.), « De la cuisine à la table : vaisselles de terre en Languedoc aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. XV-XVI, 1997-1998, p. 215 - 233.

MACCARI-POISSON (Bruna), « La céramique médiévale et moderne ». In : ARLAUD (C.), BURNOUF (J.), BRAVARD (J. -P.), LUROL (J.-M.), VÉROT BOURRÉLY (A.), *Lyon, Saint-Jean, les fouilles de l'îlot Tramassac, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 10, 1994, p. 93 -116.

MACCARI-POISSON (Bruna), « Un dépotoir du bas Moyen Age dans le quartier Saint Jean à Lyon », *Archéologie médiévale*, T. XVIII, 1988, p. 215-237.

MAERTEN (Michel), DUFOUR (Michel), « Note sur un lot de vaisselle d'époque Moderne découvert à Gourdon (71) », *Revue de La Physiophile*, n° 175, 2021, p. 47-51.

MAERTEN (Michel), *Aspects de la céramique médiévale et post-médiévale en Bourgogne du sud* (ouvrage en préparation).

MAERTEN (Michel), Château de Lourdon (Lournand, 71), Etude du mobilier (sous la dir. de H. Mouillebouche), Sondage 2022, Rapport inédit.

MAERTEN (Michel), « Etude succincte d'un lot de mobilier d'époque Moderne découvert dans un puits du château de Chissey-en-Morvan (Saône-et-Loire) », à paraître, in : *Le château de Chissey-en-Morvan* (sous la dir. de J. Desmarquest).

MAERTEN (Michel), *Inventaire du mobilier archéologique découvert en prospection de surface au château de Lourdon (Lournand, 71) en 2020*, Rapport inédit.

MAERTEN (Michel), « L'artisanat céramique en Saône-et-Loire du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle », *Catalogue d'exposition : 30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Dijon, 1996, p. 400-402.

MAERTEN (Michel), « L'atelier de production céramique d'Ornez (Autun) », *Catalogue d'exposition : 30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Dijon, 1996, p. 408, 1 photo aérienne du site d'Ornez et 1 photo du sondage.

MAERTEN (Michel), *Les ateliers de potiers en Bourgogne du sud de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle* (préface de Jean Rosen), Edit. CRRAB et CDRA 71, 2011.

MAERTEN (Michel), « L'évolution du vaisselier céramique en Bourgogne du sud de l'époque mérovingienne à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de La Physiophile*, n° 157, 2012, p. 29-36.

MAERTEN (Michel), « Note de céramologie médiévale. Découverte d'une poterie à usage funéraire à Rigny-sur-Arroux », *Revue de La Physiophile*, n° 103, 1985, p. 5 - 16, 2 fig., 2 photos.

RENIMEL (Serge), *L'atelier céramique de Sevrey (IX<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> s.). Un millénaire de tradition céramique en Chalonnais*, Publication de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, 1974, 68 p. et 35 fig.

VAN ESVELD (Arthur), Site internet réalisé par un collectionneur hollandais, qui contient le catalogue en ligne des pipes en terre Gambier ( 798 p.), de 1840 à 1926 : « gambierpipes. Com ».

VICARD (T.), « Répertoire illustré des céramiques domestiques en Lyonnais (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) ». In : FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.), *Pots et potiers en Rhône-Alpes. Époque Médiévale - Époque Moderne*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n° 12, 1996, p. 179 - 302.

### **Mobilier céramique : carreaux médiévaux**

MAERTEN (Michel), *Les carreaux décorés. Le site clunisien de Montchâtel (Marly-sur-Arroux, 71)*, Les Amis du Dardon - Gueugnon, 2021, p. 53- 59.

MEYER-RODRIGUES (Nicole), Wyss (Michaël), « Nouvelles données archéologiques sur les carreaux de pavement utilisés à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) au XIII<sup>e</sup> siècle », in : Jean CHAPELOT, Odette CHAPELOT et Bénédicte RIETH (dir.), *Terres cuites architecturales médiévales et modernes*, CRAHM, Caen, 299, p. 214 - 217 (fig. 2 et 3).

NORTON (Christopher), « The origins of two-colour tiles », in : Didier DEROEUX, *Terres cuites architecturales au Moyen Âge*, Arras, 1986, p. 267 (abbaye de Fountains et fig. 13), p. 270-273 (fig. 15), p. 282 -285 (fig. 26).

ORGEUR (Magali), « Les carreaux de pavement médiévaux de l'abbaye de Cluny », *Dossiers d'Archéologie*, n° 269, Déc/Janv 2002, p. 77.

ORGEUR (Magali), *Les carreaux de pavement des abbayes cisterciennes en Bourgogne (fin XII<sup>e</sup> – fin XIV<sup>e</sup> s.)*, Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne (sous la dir. de Daniel Russo), BUCEMA (résumé en ligne), n° 9, 2005, Varia.

ORGEUR (Magali), « Techniques décoratives des carreaux de pavement glaçurés (fin XII<sup>e</sup> - fin XIV<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n° 23, 2006.

ORGEUR (Magali), « Techniques décoratives de carreaux de pavement (fin XII<sup>e</sup> - 1<sup>ère</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.) », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 43, 2012, p. 183-194.

ORGEUR (Magali), *Les carreaux de pavement de la salle capitulaire de l'abbaye de Cluny (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Cluny Les origines du monastère et de ses églises (s. dir. Anne Baud et Christian Sapin), CTHS, 2020, p. 173 - 177.*

THIRION-MERLE (V.), (avec la collaboration de M. Orgeur, A. Schmitt et F. Notter-Truxa), « La fabrication des carreaux de pavement de l'abbaye », *Dossiers d'Archéologie* n° 419, *Cluny. Découvertes récentes*, sept / oct 2023, p. 58- 63.

#### **Détermination ostéologique :**

LAVOCAT (R.), *Faunes et flores préhistoriques de l'Europe occidentale, Atlas de préhistoire*, t. III, Editions N. Boubée, Paris, 1966.

# Conclusion générale

L'importance des découvertes de l'année 2025 n'a sans doute pas été proportionnelle au volume de terre déplacé. Mais le but des travaux de cette année était bien de déplacer des volumes de terre, pas de faire des découvertes.

La butte qui entravait la mise en valeur du site s'est révélée être un énorme pierrier, en grande partie tardif ; les murs arasés qui sont apparus autour de l'altitude 367-368 ngf ne sont, dans l'état actuel des dégagements, pas compréhensibles. Mais nous n'avons pas essayé de pousser plus loin la fouille, pour nous donner le temps de la réflexion, et pour ne pas risquer de compromettre des informations archéologiques.

Néanmoins, ce sondage a permis de mettre en évidence les importants travaux de terrassement exécutés jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et nous avons retrouvé des traces de bâtiments de chantiers installés dans les ruines encore fumantes de 1632, bâtiments dont nous ne soupçonnions pas l'existence.

Parallèlement à ces travaux de fouilles, nous avons pu affiner la lecture de la façade orientale du jeu de paume, et surtout documenter par des relevés photogrammétriques des observations parfois anciennes, mais qui n'avaient jamais été mises par écrit.

Enfin, au pied du château, la concentration inattendue de céramique noire révèle l'existence d'un hameau ou d'un dépotoir, qui est assez loin de nos préoccupations, mais qui vient prendre sa place dans notre connaissance de l'environnement du château.

# Table des illustrations

Fig. 1 : emplacement général des zones étudiées ou utilisées en 2025.	p. 20
Fig. 2. Relevé topographique de la butte au nord du jeu de paume, avant les fouilles.	p. 22
Fig. 3. La mini-pelle et le dumper devant le jeu de paume.	p. 23
Fig. 4. Les premières structures dégagées en fouilles fines.	p. 23
Fig. 5. Le site au début du chantier.	p. 24
Fig. 6. Le site à la fin du chantier.	p. 24
Fig. 7 : la butte en 2014, vue de l'ouest.	p. 24
Fig. 8 : la butte en 2025, à la fin du chantier.	p. 24
Fig. 9 : coupes stratigraphiques.	p. 26
Fig. 10 : emplacement des coupes.	p. 27
Fig. 11 : relevé des structures dégagées en fin de sondage (relevé GPS).	p. 28
Fig. 12 : mur 4001, parement Est.	p. 29
Fig. 13 : mur 4001, parement Ouest	p. 29
Fig. 14 : murs 4001, chemin de ronde en cours de restauration	p. 29
Fig. 15 : mur 4002 vu du nord.	p. 29
Fig. 16 : mur 4002 vu de l'Est.	p. 29
Fig. 17 : vu de l'ouest, aout 2019.	p. 30
Fig. 18 : tour de guet de Castelnau-de-Levis (Castelnau-Bonafous, Tarn), en encorbellement (cl. Denis Hayot).	p. 30
Fig. 19 : Porte de France à Morey-sur-Loing (Seine-et-Marne)	p. 29
Fig. 20 : façade orientale du mur 4009.	p. 31
Fig. 21 : mur 4009 au sud de 4001-4002, juillet 2014, avant restauration. A gauche, four 4016, à droite, mur 4006.	p. 31
Fig. 22 : mur 4006 (au centre), 4005 (au fond du trou), 4004 et 4003 (à gauche).	p. 32
Fig. 23 : mur 4004 (en coupe, au centre, 4003) dans le renforcement.	p. 32
Fig. 24 : US 4007 (à droite) et 4008 (à gauche), vus du nord.	p. 32
Fig. 25 : US 4007, vue du nord.	p. 32
Fig. 26 : US 4008 (en tranche) et 4012 (à gauche), vus de l'ouest.	p. 33
Fig. 27 : US 4022 (à gauche), 4012 (au centre) 4008 (à droite) vus de l'est.	p. 33
Fig. 28 : mur 4013 vu de l'est.	p. 33
Fig. 29 : mur 4013 vu de l'ouest.	p. 33
Fig. 30 : mur 4013, vu du nord. À gauche, l'angle nord-est a été déplacé par la pelle mécanique. A droite, le retour vers l'ouest est caché par le bloc 4012.	p. 34
Fig. 31 : mur 4014, vu du sud, avec le mur 4017 en retour à l'ouest, la pierre 4019 insérée dans l'angle sud-ouest, et le mur 4018 à gauche, plaqué contre un angle démonté.	p. 34
Fig. 32 : Embrasure 4014, vue de l'est.	p. 34
Fig. 33 : embrasure 4014 : reprise de l'angle nord-est.	p. 34
Fig. 34 : mur 4015 vue du nord-ouest.	p. 35
Fig. 35 : mur 4015 vu du sud-ouest.	p. 35
Fig. 36 et 37 : empochement du four 4016, à la base ouest de 4002	p. 35
Fig. 38 : US 4017 et 4018, vus du sud.	p. 36
Fig. 39 : US 4017, vu du nord.	p. 36
Fig. 40 : US 4017, 4018, 4019 et 4021, vus du sud.	p. 36
Fig. 41 : ensemble des structures découvertes, vues depuis le chemin de ronde du mur 4001.	p. 37
Fig. 42 : ébauche de diagramme de Harris.	p. 38
Fig. 43 : orthophotographie de la façade ouest du jeu de paume et du « donjon ».	p. 39
Fig. 44 : interprétation de l'orthophotographie.	p. 39
Fig. 45 : orthophotographie avec repères.	p. 40
Fig. 46 : relevé des terrasses au pied du donjon.	p. 42
Fig. 47 : Fig. 48 : vue générale des terrasses depuis l'est. La terrasse extérieure est un mur moderne.	p. 42
Fig. 48 : troisième mur de terrasse, vu de l'est.	p. 43
Fig. 49 : niche près de l'extrémité nord du troisième mur de terrasse.	p. 43
Fig. 50 : emplacement des trouvailles de l'aire de stationnement sur le plan général du château.	p. 44
Fig. 51 : emplacement des trouvailles de l'aire de stationnement sur la photographie aérienne, avec limites cadastrales.	p. 44
Fig. 52 : jeu de pallone.	p. 46

## Mobilier trouvé en fouilles

Fig. 53 : <b>C-044529-0001</b>	p. 49
Fig. 54 : <b>C-044529-0003</b>	p. 50
Fig. 55 : <b>C-044529-0006</b>	p. 50
Fig. 56 : <b>V-044529-0001</b>	p. 51
Fig. 57 : <b>M-044529-0001</b>	p. 52
Fig. 58 : <b>M-044529-0003</b>	p. 52
Fig. 59 : <b>M-044529-0004</b>	p. 52
Fig. 60 : <b>F-044529-0001</b>	p. 53
Fig. 61 : <b>M-044529-0006</b>	p. 53
Fig. 62 : <b>C-044529-0008</b>	p. 54
Fig. 63 : <b>C-044529-0009</b>	p. 54
Fig. 64 : <b>C-044529-00010</b>	p. 55

## Mobilier trouvé dans les déblais du parking

Fig. 65 et 66 : <b>C-044529-0016</b> : face externe (à gauche) et interne (à droite).	p. 56
Fig. 67 et 68 : <b>C-044529-0017</b> : face externe (à gauche) et interne (à droite).	p. 57
Fig. 69 et 70 : <b>C-044529-0018</b> : face externe (à gauche) et interne (à droite).	p. 57
Fig. 71 et 72 : <b>C-044529-0019</b> : face externe (à gauche) et interne (à droite).	p. 57
Fig. 73 et 74 : <b>C-044529-0020</b> : vue du dessus (à gauche) et de profil (à droite).	p. 58
Fig. 75 : <b>C-044529-0022</b> : Fragment de couvercle, face externe.	p. 58
Fig. 76 : <b>C-044529-0023</b> : décor ondulé.	p. 58
Fig. 77 : <b>C-044529-0024</b> : fragment de bec ponté.	p. 59
Fig. 78 et 79 : <b>C-044529-0025</b> , fragt de fond de pichet ; à gauche vue interne, à droite vue externe.	p. 59
Fig. 80 : <b>C-044529-0026</b> : fragment de fond de pichet, vue externe.	p. 60
Fig. 81 : <b>M-044529-0008</b> : deux scories.	p. 60
Fig. 82 : <b>M-044529-0009</b> : fragment de manche de couteau.	p. 61
Fig. 83 : <b>F-044529-0002</b> : fragment d'os d'animaux.	p. 61

## Mobilier découvert fortuitement

Fig. 84 et 85 : <b>C-044529-0026</b> : tuile avec dessin incisé ; à droite, tête de cheval.	p. 63
Fig. 86 : <b>C-044529-0027</b> : jatte à collarète.	p. 63
Fig. 87 : <b>C-044529-0028</b> ; deux anses de poêlon.	p. 64
Fig. 88 : <b>C-044529-0029</b> ; faïence.	p. 64
Fig. 89 : <b>M-044529-0010 et 0011</b> ; clous et scories.	p. 65
Fig. 90 : <b>V-044529-0002</b> ; verre.	p. 66
Fig. 91 : <b>C-044529-0039</b> ; carreau losangique.	p. 66
Fig. 92 : <b>C-044529-0040 et 0041</b> ; carreaux.	p. 67



### 3. INVENTAIRES TECHNIQUES

# Inventaire des US et structures archéologiques

Département : Saône-et-Loire (71)	N° Insee : 71264	Code d'opération : OA 04 4529
Commune : LOURNAND	Année d'intervention : 2025	Responsable d'opération : H. Mouillebouche
Lieu-dit : château de Lourdon	Type d'opération : sondage	Opérateur : CeCaB / Castrum Lordo

US 4001 : mur est du donjon, à l'est du sondage ; Première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

US 4002 : colonne maçonnée surplombant 4001, avec encorbellement à l'est.

US 4003 : mur de soutènement dominant au nord la descente d'escalier ; dans le même plan que l'extrémité nord de 4001-4002.

US 4004 : mur de soutènement nord-sud, en retour vers le sud sur l'angle occidental de 4003, auquel il est lié.

US 4005 : mur de soutènement fermant au nord la montée d'escalier, aligné avec le montant nord de la poterne.

US 4006 : mur de soutènement fermant au sud la montée d'escalier.

US 4007 : bloc de maçonnerie en connexion, tombé de 4022, lié à 4008.

US 4008 : bloc de maçonnerie en connexion, tombé de 4022, lié à 4007.

US 4009 : mur oriental du jeu de paume

US 4010 : loupe de terre et de pierre, épaisseur maximale 2 m, culminant à 371 m. Pierrier (murger) formé par entassement volontaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

US 4011 : loupe de mortier pulvérulent et de pierre, riche en moellons, sans pierres en connexion. Peut-être produit par l'écroulement du pan nord du jeu de paume.

US 4012 : moignon de mur monté à l'argile, appuyé sur 4013-4022, et passant sur 4008.

US 4013 : mur nord-sud, épais de 1,60 m.

US 4014 : embrasure aménagée dans la face orientale de 4013.

US 4015 : mur est-ouest, perpendiculaire à 4001, monté à l'argile. Postérieur ou égal à 1632.

US 4016 : cavité à la base de 4002 ; probablement un four

US 4017 : mur est-ouest, perpendiculaire à 4013, en retour sur son angle sud-ouest ; épais de 48 cm.

US 4018 : pierre insérée dans le parement sud de 4013 ; peut-être un seuil.

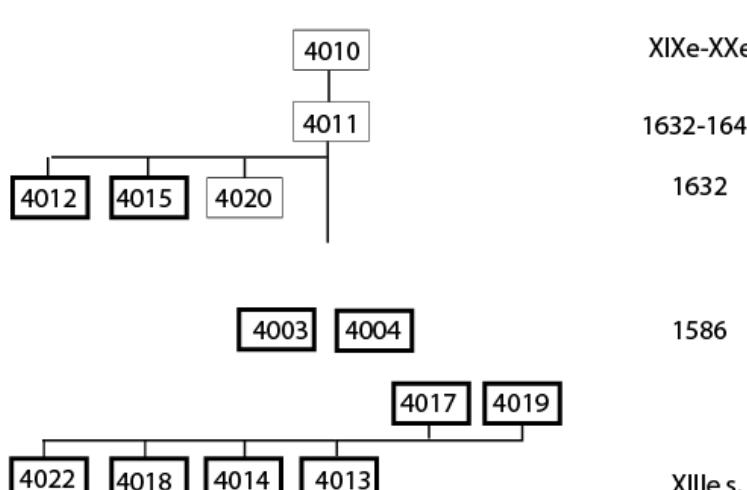
US 4019 : mur est-ouest, perpendiculaire à 4013, en retour sur son angle sud-est, épais de 1 m.

US 4020 : poche de tuiles dans l'angle 4013-4019 ; démolition de 1632.

US 4021 : mur nord-sud, contre lequel s'appuie l'extrémité orientale de 4019.

US 4022 : retour probable de 4013 au nord-ouest.

Diagramme de Harris :



Légende :



US meuble



US maçonnée

# Inventaire du mobilier archéologique

Département : Saône-et-Loire (71)	N° Insee : 71264	Code d'opération : OA 04 4529
Commune : Lournand	Année d'intervention : 2025	Responsable d'opération : H. Mouillebouche
Lieu-dit : château de Lourdon	Type d'opération : sondage	Opérateur : CeCaB / Castrum Lordo

## Métal

N° d'inventaire	N° US	Nb pièce/frgt	Poids	Matériaux	Description sommaire
M-044529-0001	4010	1	170 gr	fer	Élément de harnais.
M-044529-0002	4010	1	6 gr	fer	Clou à tête ronde
M-044529-0003	4010	1	40 gr	fer	Objet mécanique ; verrou de culasse ?
M-044529-0004	4010	3	27 gr	fer	Frgts de récipient de tôle
M-044529-0005	4011	1	21 gr	fer	Anneau
M-044529-0006	4011	1	17 gr	fer	Clou de charpente
M-044529-0007	4011	3	364 gr	fer	Scories
M-044529-0008	Parking	2	200 gr	fer	Deux scories
M-044529-0009	Parking	1	10 gr	fer	Fragment de manche de couteau
M-044529-0010	découv. fort.	1	99 gr	fer	Scorie
M-044529-0011	découv. fort.	3	36 gr	fer	Clous
M-044529-0012	découv. fort.	3	16 gr	fer	3 scories

## Verre

N° d'inventaire	N° US	Nb pièce/frgt	Poids	Matériaux	Description sommaire
V-044529-0001	4010	6	81 gr	Verre	Fragments de verre à boire
V-044023-0002	découv. fort.	9	214 gr	verre	Fragments de verre

## Céramique

N° d'inventaire	N° US	Nb pièce/frgt	Poids	Matériaux	Description sommaire
C-044529-0001	4010	7	113 gr	Céramique	Fragments de poterie grise à noir
C-044529-0002	4010	4	56 gr	Céramique	Fragments de poterie orangé
C-044529-0003	4010	3	347 gr	TCA	Trois carreaux carrés.
C-044529-0004	4010	1	111 gr	TCA	Fragment de carreau.
C-044529-0005	4010	1	61 gr	TCA	Fragment de carreau.
C-044529-0006	4010	1	30 gr	TCA	Cabochon rond décoré
C-044529-0007	4010	5	858 gr	TCA	5 fragments de tuiles
C-044529-0008	4011	1	418 gr	TCA	1 carreau complet
C-044529-0009	4011	1	242 gr	TCA	1 frt de carreau avec stries de découpe
C-044529-0010	4011	1	180 gr	Céramique	Lèvre avec deux codons digités
C-044529-0011	4011	1	31 gr	Céramique	Frgt anse plate.
C-044529-0012	4011	1	45 gr	Céramique	Anse creuse tubulaire
C-044529-0013	4011	1	16 gr	TCA	1 frgt de carreau décoré
C-044529-0014	4011	2	208 gr	TCA	2 frgts de fond de pot de fleur
C-044529-0015	4011	1	11 gr	TCA	1 frgt poterie pâte claire
C-044529-0016	Parking	1	141 gr	Céramique	1 frgt col gris digité
C-044529-0017	Parking	1	40 gr	Céramique	1 frgt col gris
C-044529-0018	Parking	1	19 gr	Céramique	1 frgt col gris
C-044529-0019	Parking	1	12 gr	Céramique	1 frgt col gris
C-044529-0020	Parking	1	16 gr	Céramique	Anse coudée fixée au rebord
C-044529-0021	Parking	1	38 gr	Céramique	Anse plate accolée à la lèvre
C-044529-0022	Parking	1	14 gr	Céramique	Frgt de couvercle
C-044529-0023	Parking	1		Céramique	Décor ondé à la liaison col/panse
C-044529-0024	Parking	1	15 gr	Céramique	Bec ponté accolé à la lèvre
C-044529-0025	Parking	1	34 gr	Céramique	Fragment de fond de pichet
C-044529-0026	Vigne	1	326 gr	TCA	Tuile canal décorée
C-044529-0027	découv. fort.	3	386 gr	Céramique	Col de jatte grisé
C-044529-0028	découv. fort.	2	46 gr	Céramique	Deux anses de poêlon
C-044529-0029	découv. fort.	4	53 gr	Céramique	4 fragments de faïence blanche
C-044529-0030	découv. fort.	1	146 gr	Céramique	1 frgt liaison panse / fond
C-044529-0031	découv. fort.	1	27 gr	Céramique	1 tenon de préhension
C-044529-0032	découv. fort.	1		Céramique	1 frgt bec tubulaire
C-044529-0033	découv. fort.	1	14 gr	Céramique	1 frgt liaison bec-panse
C-044529-0034	découv. fort.	10	155 gr	Céramique	10 tessons jatte orangée glaçurée

C-044529-0035	découv. fort.	5	27 gr	Céramique	5 fragments de faïence blanche
C-044529-0036	découv. fort.	12	139 gr	Céramique	12 fragments de glaçure brun foncé
C-044529-0037	découv. fort.	4		Céramique	4 frgts de brique vernissée
C-044529-0038	découv. fort.	1		Céramique	1 frg de brique ou tuile vernissée
C-044529-0039	découv. fort.	1	240 gr	Céramique	1 carreau losange entier.
C-044529-0040	découv. fort.	1	375 gr	Céramique	Carreau carré glaçuré
C-044529-0041	découv. fort.	1	616 gr	Céramique	Carreau carré non glaçuré

### Faune

N° d'inventaire	N° US	Nb pièce/frgt	Poids	Matériaux	Description sommaire
F-044529-0001	4010	3	278 gr	Os	Déchets alimentaires
F-044529-0002	Parking	14	75 gr	Os	Déchets alimentaires

## Inventaire des documents graphiques

Département : Saône-et-Loire (71)	N° Insee : 71264	Code d'opération : OA 04 4529
Commune : LOURNAND	Année d'intervention : 2025	Responsable d'opération : H. Mouillebouche
Lieu-dit : château de Lourdon	Type d'opération : sondage	Opérateur : CeCaB / Castrum Lordo

n°	Date	support	Description	Auteur
G-044529-0001	28/07/2025	Carnet papier	Carnet de fouilles, 14 x 21	H. Mouillebouche
G-044529-0002	10/08/2025	Papier millimétré A3	Relevé sommaire structures Échelle 1/10	H. Mouillebouche

# Inventaire des documents numériques

Département : Saône-et-Loire (71)	N° Insee : 71264	Code d'opération : OA 04 4529
Commune : LOURNAND	Année d'intervention : 2025	Responsable d'opération : H. Mouillebouche
Lieu-dit : château de Lourdon	Type d'opération : sondage	Opérateur : CeCaB / Castrum Lordo

N° inventaire	n° auto	Date /heure	Format	Description	Auteur
PN-044529-0001	0157	28/07/2025, 10h07	1600 x 1200, JPG	Site avant fouilles, vu du sud	H. Mouillebouche
PN-044529-0002	0158	28/07/2025, 10h07	1600 x 1200, JPG	Site avant fouilles, vu du sud, détail	H. Mouillebouche
PN-044529-0003	0159	28/07/2025, 10h07	1600 x 1200, JPG	Site avant fouilles, vue fouille clandestine	H. Mouillebouche
PN-044529-0004	0160	28/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Site avant fouilles, vu de l'ouest	H. Mouillebouche
PN-044529-0005	0161	28/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Site avant fouilles, vu du nord	H. Mouillebouche
PN-044529-0006	0162	28/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Site avant fouilles, vu du nord	H. Mouillebouche
PN-044529-0007	0163	28/07/2025, 14h24	1600 x 1200, JPG	Pillier US 4002, vu du nord	H. Mouillebouche
PN-044529-0008	0164	28/07/2025, 14h25	1600 x 1200, JPG	Vestige parapet sur 4001, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0009	0165	28/07/2025, 14h25	1600 x 1200, JPG	Vestige parapet sur 4001, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0010	0166	28/07/2025, 14h58	1600 x 1200, JPG	US 4007, bloc en connexion.	H. Mouillebouche
PN-044529-0011	0167	28/07/2025, 14h59	1600 x 1200, JPG	US 4007, bloc en connexion.	H. Mouillebouche
PN-044529-0012	0168	28/07/2025, 15h06	1600 x 1200, JPG	Vu du nord-ouest en plongée	H. Mouillebouche
PN-044529-0013	0169	28/07/2025, 15h06	1600 x 1200, JPG	Vu du nord-ouest en plongée	H. Mouillebouche
PN-044529-0014	0170	28/07/2025, 15h38	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, vue générale	H. Mouillebouche
PN-044529-0015	0171	28/07/2025, 15h38	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur (flou)	H. Mouillebouche
PN-044529-0016	0172	28/07/2025, 15h39	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur.	H. Mouillebouche
PN-044529-0017	0173	28/07/2025, 15h39	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur.	H. Mouillebouche
PN-044529-0018	0174	28/07/2025, 15h39	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur, détail.	H. Mouillebouche
PN-044529-0019	0175	28/07/2025, 15h39	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur, niche.	H. Mouillebouche
PN-044529-0020	0176	28/07/2025, 15h40	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur, niche.	H. Mouillebouche
PN-044529-0021	0177	28/07/2025, 15h40	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, troisième mur, niche et angle.	H. Mouillebouche
PN-044529-0022	0178	28/07/2025, 15h53	1600 x 1200, JPG	Terrasse ouest, général.	H. Mouillebouche
PN-044529-0023	0179	28/07/2025, 16h18	1600 x 1200, JPG	Lapidaire 46	H. Mouillebouche
PN-044529-0024	0180	29/07/2025, 10h40	1600 x 1200, JPG	Vue générale sondage depuis N-O	H. Mouillebouche
PN-044529-0025	0181	29/07/2025, 10h40	1600 x 1200, JPG	Vue générale sondage depuis N-O	H. Mouillebouche
PN-044529-0026	0182	29/07/2025, 10h56	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826430 x 6596967	H. Mouillebouche
PN-044529-0027	0183	29/07/2025, 10h57	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826430 x 6596967	H. Mouillebouche
PN-044529-0028	0184	29/07/2025, 10h58	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826430 x 6596967	H. Mouillebouche
PN-044529-0029	0185	29/07/2025, 10h58	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826430 x 6596967	H. Mouillebouche
PN-044529-0030	0186	29/07/2025, 11h04	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0031	0187	29/07/2025, 11h04	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0032	0188	29/07/2025, 11h04	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0033	0189	29/07/2025, 11h04	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0034	0190	29/07/2025, 11h04	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0035	0191	29/07/2025, 11h05	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0036	0192	29/07/2025, 11h05	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0037	0193	29/07/2025, 11h05	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0038	0194	29/07/2025, 11h05	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0039	0195	29/07/2025, 11h05	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0040	0196	29/07/2025, 11h05	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0041	0197	29/07/2025, 11h06	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0042	0198	29/07/2025, 11h06	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0043	0199	29/07/2025, 11h06	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0044	0200	29/07/2025, 11h06	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0045	0201	29/07/2025, 11h06	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0046	0202	29/07/2025, 11h06	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0047	0203	29/07/2025, 11h07	1600 x 1200, JPG	Ortho-photo façade est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0048	0204	29/07/2025, 12h09	1600 x 1200, JPG	Colonne 4002, vue du nord, avec encorbellement	H. Mouillebouche
PN-044529-0049	0205	29/07/2025, 14h18	1600 x 1200, JPG	Pelle mécanique, depuis le sud	H. Mouillebouche
PN-044529-0050	0206	29/07/2025, 17h16	1600 x 1200, JPG	Sondage, vue depuis le nord-ouest	H. Mouillebouche
PN-044529-0050	0208	29/07/2025, 17h17	1600 x 1200, JPG	Sondage, vue depuis le nord-ouest	H. Mouillebouche
PN-044529-0051	0209	29/07/2025, 17h18	1600 x 1200, JPG	Sondage, vue depuis le sud	H. Mouillebouche

PN-044529-0052	0210	30/07/2025, 10h29	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826424 x 6596953	H. Mouillebouche
PN-044529-0053	0211	30/07/2025, 10h30	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826424 x 6596953	H. Mouillebouche
PN-044529-0054	0212	30/07/2025, 10h33	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826424 x 6596953	H. Mouillebouche
PN-044529-0055	0213	30/07/2025, 10h33	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826424 x 6596953	H. Mouillebouche
PN-044529-0056	0214	30/07/2025, 10h35	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826419 x 6596948	H. Mouillebouche
PN-044529-0057	0215	30/07/2025, 10h35	1600 x 1200, JPG	Bloc en connexion, 826419 x 6596948	H. Mouillebouche
PN-044529-0058	0216	30/07/2025, 10h35	1600 x 1200, JPG	Deux Blocs en connexion,	H. Mouillebouche
PN-044529-0059	0218	31/07/2025, 10h05	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du sud	H. Mouillebouche
PN-044529-0060	0219	31/07/2025, 10h05	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0061	0220	31/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0062	0221	31/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0063	0223	31/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0064	0224	31/07/2025, 10h08	1600 x 1200, JPG	Pelle mécanique et jeu de paume.	H. Mouillebouche
PN-044529-0065	0226	31/07/2025, 11h27	1600 x 1200, JPG	Mobilier de l'US 4010	H. Mouillebouche
PN-044529-0066	0227	31/07/2025, 11h30	1600 x 1200, JPG	Mobilier de l'US 4011 : 10 briques.	H. Mouillebouche
PN-044529-0067	0228	31/07/2025, 11h36	1600 x 1200, JPG	Lapidaire n° 48	H. Mouillebouche
PN-044529-0068	0229	31/07/2025, 16h02	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0069	0230	31/07/2025, 16h02	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0070	0231	31/07/2025, 17h44	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0071	0232	31/07/2025, 17h44	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu de l'ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0072	0233	31/07/2025, 17h45	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord-ouest, en plongée	H. Mouillebouche
PN-044529-0073	0234	01/08/2025, 08h20	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0074	0235	01/08/2025, 08h23	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0075	0236	01/08/2025, 08h24	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord-ouest, en plongée	H. Mouillebouche
PN-044529-0076	0237	01/08/2025, 15h36	1600 x 1200, JPG	Niche de l'escalier et four.	H. Mouillebouche
PN-044529-0077	0238	01/08/2025, 15h36	1600 x 1200, JPG	Niche de l'escalier.	H. Mouillebouche
PN-044529-0078	0239	01/08/2025, 15h36	1600 x 1200, JPG	Niche de l'escalier.	H. Mouillebouche
PN-044529-0079	0240	01/08/2025, 15h37	1600 x 1200, JPG	Niche de l'escalier et four vus du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0080	0241	01/08/2025, 15h38	1600 x 1200, JPG	Fouilleurs avec casque (US 4013)	H. Mouillebouche
PN-044529-0081	0243	02/08/2025, 08h28	1600 x 1200, JPG	US 4008 et 4012, vus du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0082	0244	02/08/2025, 08h28	1600 x 1200, JPG	US 4008 et 4012, vus de l'ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0083	0245	02/08/2025, 08h28	1600 x 1200, JPG	US 4008 et 4012, détail jonction.	H. Mouillebouche
PN-044529-0084	0247	02/08/2025, 09h16	1600 x 1200, JPG	US 4013 et 4017.	H. Mouillebouche
PN-044529-0085	0248	02/08/2025, 09h18	1600 x 1200, JPG	US 4008, 4012 et 4018, vus du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0086	0249	02/08/2025, 09h18	1600 x 1200, JPG	Descente d'escalier, vue de l'ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0087	0250	02/08/2025, 09h37	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0088	0251	02/08/2025, 09h40	1600 x 1200, JPG	US 4007, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0089	0252	02/08/2025, 09h40	1600 x 1200, JPG	US 4007, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0090	0253	02/08/2025, 09h41	1600 x 1200, JPG	US 4007, vu du nord-est, pierres en connexion.	H. Mouillebouche
PN-044529-0091	0254	02/08/2025, 09h45	1600 x 1200, JPG	US 4007, 4012, 4013.	H. Mouillebouche
PN-044529-0092	0256	02/08/2025, 09h46	1600 x 1200, JPG	US 4007, 4012, 4013, vus de l'est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0093	0257	02/08/2025, 09h46	1600 x 1200, JPG	US 4007, 4012, 4013, vus de l'est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0094	0258	02/08/2025, 09h46	1600 x 1200, JPG	US 4012, vue de l'est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0095	0259	02/08/2025, 11h34	1600 x 1200, JPG	US 4020 (floue)	H. Mouillebouche
PN-044529-0096	0260	02/08/2025, 11h34	1600 x 1200, JPG	US 4020 (détail).	H. Mouillebouche
PN-044529-0097	0261	02/08/2025, 11h41	1600 x 1200, JPG	Sondage, vu du nord-ouest, en plongée.	H. Mouillebouche
PN-044529-0098	0262	02/08/2025, 15h54	1600 x 1200, JPG	US 4015, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0099	0263	02/08/2025, 15h54	1600 x 1200, JPG	US 4015, vu du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0100	0264	02/08/2025, 15h55	1600 x 1200, JPG	US 4015, vu du sud-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0101	0265	02/08/2025, 15h56	1600 x 1200, JPG	Lapidaire, n° 46.	H. Mouillebouche
PN-044529-0102	0266	02/08/2025, 15h57	1600 x 1200, JPG	Lapidaire, n° 47.	H. Mouillebouche
PN-044529-0103	0267	02/08/2025, 15h57	1600 x 1200, JPG	Lapidaire, n° 48.	H. Mouillebouche
PN-044529-0104	0268	02/08/2025, 16h19	1600 x 1200, JPG	US 4017, vue du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0105	0269	02/08/2025, 16h20	1600 x 1200, JPG	US 4017, vue du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0106	0270	02/08/2025, 16h21	1600 x 1200, JPG	US 4017, vue du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0107	0271	02/08/2025, 16h44	1600 x 1200, JPG	US 4008, 4012, 4013 vues du nord-est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0108	0272	02/08/2025, 16h44	1600 x 1200, JPG	US 4012, enduit.	H. Mouillebouche
PN-044529-0109	0273	02/08/2025, 16h45	1600 x 1200, JPG	US 4012, vu du sud.	H. Mouillebouche

PN-044529-0110	0274	02/08/2025, 16h45	1600 x 1200, JPG	US 4012, vu du sud-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0111	0276	02/08/2025, 16h56	1600 x 1200, JPG	US 4016 (four), vu du sud-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0112	0277	02/08/2025, 16h56	1600 x 1200, JPG	US 4016 (four), vu du sud-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0113	0278	02/08/2025, 16h57	1600 x 1200, JPG	US 4016 et 4002, vus du sud-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0114	0279	02/08/2025, 17h11	1600 x 1200, JPG	US 4013 vue de l'est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0115	0280	02/08/2025, 17h11	1600 x 1200, JPG	US 4013 et 4014, vues de l'est.	H. Mouillebouche
PN-044529-0116	0281	02/08/2025, 17h12	1600 x 1200, JPG	US 4012 et 4013, vues du nord.	H. Mouillebouche
PN-044529-0117	0282	02/08/2025, 17h14	1600 x 1200, JPG	Vue générale, vu du sud-ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0118	0283	02/08/2025, 17h15	1600 x 1200, JPG	US 4013, vue de l'ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0119	0284	02/08/2025, 17h15	1600 x 1200, JPG	US 4013, vue du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0120	0285	02/08/2025, 17h16	1600 x 1200, JPG	US 4013, vue du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0121	0286	02/08/2025, 17h17	1600 x 1200, JPG	US 4013, vue du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0122	0287	02/08/2025, 17h17	1600 x 1200, JPG	US 4013, vue du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0123	0289	02/08/2025, 17h18	1600 x 1200, JPG	Vue générale, du sud.	H. Mouillebouche
PN-044529-0124	0291	02/08/2025, 17h22	1600 x 1200, JPG	Vue générale, de l'est, en plongée.	H. Mouillebouche
PN-044529-0125	0292	02/08/2025, 17h22	1600 x 1200, JPG	Vue générale, de l'est, en plongée.	H. Mouillebouche
PN-044529-0126	0293	02/08/2025, 17h22	1600 x 1200, JPG	Parapet de 4002, restauré.	H. Mouillebouche
PN-044529-0127	0294	02/08/2025, 17h33	1600 x 1200, JPG	US 4013, 4022, vues de l'ouest.	H. Mouillebouche
PN-044529-0128	0295	02/08/2025, 17h40	1600 x 1200, JPG	US 4014, reprise de maçonnerie.	H. Mouillebouche

#### Fichiers topographiques

N° inventaire	n° auto	Date /heure	Format	Description	Auteur
N-044529-0001		28/07/2025	63 pts, xls	Relevé topographique avant sondage	H. Mouillebouche
N-044529-0002		28/07/2025	85 pts, xls	Relevé topographique terrasses ouest	H. Mouillebouche
N-044529-0003		28/07 au 02/8	40 pts, xls	Coupe est-ouest	H. Mouillebouche
N-044529-0004		28/07 au 02/8	39 pts, xls	Coupe nord-sud	H. Mouillebouche
N-044529-0005		30/07/2025	34 pts, xls	Emplacement des remblais et blocs connectés	H. Mouillebouche
N-044529-0006		30/07/2025	6 pts, xls	Emplacement tessons parking	H. Mouillebouche
N-044529-0007		02/08/2025	102 pts, xls	Relevés des structures	H. Mouillebouche